

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1645 – 21 janvier 2000 – prix : 9F

**CHILI**

**Le Parti Socialiste  
retrouve le pouvoir,  
le massacreur Pinochet  
conserve l'impunité!**

**25 ans après la loi Veil sur l'IVG :**

**Le droit à la contraception et à l'avortement  
rencontre toujours des obstacles p. 5**

M 6189 - 1645 - 9,00 F





**Leur société**

- 4 - Erika :
  - La recherche du profit explique tout
  - Compagnies pétrolières à mettre dans le même sac
- Dakar Le Caire : le mépris des populations
- 5 - La liberté de l'IVG reste à imposer
- La barbarie derrière les murs des prisons
- 6 - La loi antiouvrière d'Aubry avalisée par le Conseil Constitutionnel

**Tribune**

- 6 - A quoi sert un ministre du PCF ?

**Dans le monde**

- 7 - Serbie : un tueur professionnel au service d'un régime criminel
- Grande-Bretagne : Blair soigne la santé publique à coups de bluff
- 8/9 - Le retour de Pinochet
- Chili 1973 : un massacre annoncé
- Costa-Rica : un militant ouvrier menacé

**Dans les entreprises**

- 10/11 - Hôpitaux Ile-de-France : le mouvement persiste
- Hospices civils de Lyon : le mécontentement grandit
- 11 - Sécurité sociale : les restrictions budgétaires
- 12 - Nouvelle convention collective des banques
- Distripfar Garonor Seine-Saint-Denis
- 13 - Alstom - Saint-Ouen
- La Poste - Paris 2
- STA Cariane - Ormoy - Essonne
- 14 - ETG-Chausson - Gennevilliers
- La caravane publicitaire Jospin en tournée dans la banlieue parisienne
- 16 - La Poste Loire-Atlantique
- Brandt-Cooking (ex-Cepem) Orléans
- SPN Fourmies Nord

**Lire et Voir**

- 15 - Lire: *Les écrivains contre la Commune*, de Paul Lidsky
- Voir: *Ressources humaines*, de Laurent Cantet

**SUBVENTIONS AUX PATRONS**

**LE PCF VEUT CRÉER... UNE COMMISSION, ET APRÈS?**

**Robert Hue, vient de déposer une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour que soit créée « une commission de contrôle des fonds publics accordés aux entreprises. » qui a été adoptée, en première lecture, après avoir été largement amendée par le PS et le gouvernement.**

Ce projet, dans l'exposé des motifs, dénonce, fort justement, le fait que « les politiques d'aides publiques aux entreprises n'ont cessé de se développer ces dernières années avec un problème d'efficacité pour l'emploi reconnu très largement. » et ajoute : « Ce sont 170 milliards de francs qui ont été versés aux entreprises en 1998 », « sans compter les 105 milliards de francs qui vont être accordés aux entreprises dans le cadre de la loi sur la réduction du temps de travail. »

Daniel Paul, député du PCF, précisait dans *l'Humanité* que « les fonds publics versés aux entreprises, sous toutes les formes, c'est entre 300 et 400 milliards de francs. On a du mal à aller plus avant dans la précision, parce que le maquis est touffu et qu'en fait il n'y a aucun contrôle. C'est par exemple ce directeur de la DATAR qui - tout en nous assurant qu'il contrôlait tout - fut incapable, lors de notre enquête, de nous

donner une quelconque précision sur des aides publiques s'élevant à plusieurs milliards de francs. »

Un calcul simple permet de constater qu'avec 350 milliards de francs, il y aurait de quoi payer le salaire annuel - plus les charges - de plus de deux millions de salariés à 8000 F net par mois. Comme le déclare, bien timidement le texte « il y a des doutes sur l'efficacité du dispositif ». C'est le moins que l'on puisse dire !

Ces aides et subventions ont été distribuées à fonds perdus au patronat. Avec cet argent il serait possible de créer des centaines de milliers d'emplois qui font défaut dans les services publics, hôpitaux, transports, électricité, éducation.

La proposition de loi du PCF ne vise pas à supprimer ces aides ni à en modifier la destination et l'usage. Sa seule ambition est de créer une commission composée de députés et de sénateurs, de tous bords, de représentants de ministères et de banques ainsi que de représentants syndicaux nationaux. Le PCF voulait y adjoindre des représentants des organisations de chômeurs, mais le PS s'est opposé à une telle présence, pourtant tout juste symbolique. Cette commission aura pour objectif de dresser un état de l'ensemble des aides aux entreprises en France, d'assurer un « suivi détaillé » de l'utilisation de ces aides et de faire

des RECOMMANDATIONS (souligné par nous) aux pouvoirs publics.

Recenser l'argent public versé à chaque entreprise, pouvoir vérifier l'usage qui en est fait, et en informer l'opinion serait la moindre des choses. Mais encore faudrait-il que cela se fasse vraiment. Et les gens que l'on charge de cette mission, des notables, des élus, et même les représentants nationaux des appareils syndicaux n'ont guère fait la preuve qu'ils étaient de véritables partisans de la transparence. Mieux vaudrait s'en remettre au contrôle des salariés, des consommateurs, des usagers et de leurs représentants directs, à la base. Et puis ce contrôle, s'il se fait, s'il arrive à franchir les obstacles qu'y mettront les patrons, couverts par la loi et, en particulier par l'existence de l'intangible secret commercial et bancaire, se fera a posteriori.

Mais surtout, cette commission n'aura aucun pouvoir. Elle ne pourra que « recommander la suspension, la modification de modalités d'attribution, la suppression ou le remboursement des fonds publics accordés. »

Un politicien du début du siècle, Clemenceau, avait eu ce mot qui reste d'actualité. « Lorsque l'on veut enterrer un problème », disait-il, « on désigne une commission ». Et il savait de quoi il parlait.

Mais cette fois, dès le départ, la commission que la gauche plurielle se propose de mettre en place déclare son impuissance. Et les amendements que le PS a apportés au projet du PCF n'ont fait que renforcer cette impuissance affichée. Reste donc à imposer, par d'autres moyens, ceux de la lutte d'ensemble des travailleurs, un contrôle réel et effectif.

**Christian BERNAC**

**RÉUNION PUBLIQUE AVEC**  
**ARLETTE**  
**LAGUILLER**  
**À MARSEILLE**  
**Vendredi 10 février 2000**  
**à 18h30**  
 Château des fleurs  
 16, boulevard Michelet Métro Rond-point du Prado

**LUTTE OUVRIÈRE**

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**  
 Internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : [lo-uci@worldnet.fr](mailto:lo-uci@worldnet.fr)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 46 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « *Lutte Ouvrière* » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER

## CHILI

# LE PARTI SOCIALISTE RETROUVE LE POUVOIR

# LE MASSACREUR PINOCHET CONSERVE L'IMPUNITÉ

A entendre les commentaires sur l'élection du socialiste Ricardo Lagos à la présidence du Chili, tout serait aujourd'hui, là-bas, pour le mieux. Même si le gouvernement de la Grande-Bretagne décide, comme c'est le plus probable, de ne pas extraditer l'ex-dictateur Pinochet vers l'Espagne et le renvoie dans son pays, il devrait, nous dit-on, y découvrir pour son châtiement ses adversaires politiques au pouvoir.

La réconciliation nationale serait, nous dit-on encore, en bonne voie puisque le candidat de la droite Joaquín Lavín, qui fut pourtant un des proches de Pinochet au temps de la dictature, serait venu en personne féliciter publiquement son rival.

Bref, la féroce dictature mise en place en septembre 1973 par les militaires chiliens ne serait plus qu'un mauvais souvenir qu'il conviendrait tout simplement d'oublier.

Pourtant, les travailleurs chiliens n'ont pas intérêt à oublier les leçons de 1973 qui valent aussi pour les travailleurs de tous les pays.

La droite chilienne n'était pas plus réactionnaire au moment de l'élection d'Allende à la présidence de la République, en 1970, qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est même grâce à un vote favorable des députés de la Démocratie Chrétienne qu'Allende, qui était arrivé en tête au premier tour des élections, fut proclamé élu. Et ce même Pinochet, qui le renversa par les armes trois ans plus tard, était alors un de ces généraux « républicains » auquel le gouvernement dirigé par le Parti

Socialiste appelait à faire confiance.

Allende ne voulait rien changer de fondamental en faveur des travailleurs. Il voulait simplement arracher son pays à l'emprise de l'impérialisme américain. Mais sa politique en ce sens rencontra évidemment l'opposition de celui-ci et celle de tous ceux qui, parmi les milieux dirigeants chiliens, craignaient les travailleurs sur qui Allende s'appuyait. Quand il apparut qu'un coup de force était prévisible, quand une première tentative de putsch militaire, à l'été 1973, montra la réalité de cette menace, Allende et le gouvernement socialiste continuèrent à appeler les travailleurs à faire confiance aux militaires. Ils envoyèrent même en prison des marins qui voulaient s'opposer aux préparatifs de leurs officiers.

C'est qu'Allende, comme tous les politiciens qui se disent socialistes, mais qui n'ambitionnent que de servir au gouvernement les intérêts généraux des industriels et des banquiers de leur pays, ne voulait surtout pas appeler les travailleurs à se préparer et à se défendre contre un putsch éventuel. Il a au contraire lié les mains de tous ceux qui lui faisaient confiance.

En mourant le jour du putsch dans le palais présidentiel, il ne faisait qu'assumer sa politique. Mais les travailleurs morts dans leurs quartiers canonnés, bombardés par les forces de Pinochet, mais les militants ouvriers assassinés dans une répression sans merci payaient, eux, le fait d'avoir fait confiance à un dirigeant qui se sentait

bien plus responsable devant les possédants que devant les travailleurs dont les voix l'avaient porté au pouvoir.

Quant à la bourgeoisie chilienne, elle avait eu devant le gouvernement socialiste l'attitude de toutes les bourgeoisies du monde, qui acceptent la gauche au gouvernement quand elles pensent que cette gauche peut leur rendre des services, qui la rejettent quand elles n'en ont plus besoin, et qui n'hésitent pas alors, au besoin, à recourir à la pire violence.

Nous ne craignons évidemment rien de tel, aujourd'hui, en France, parce que la bourgeoisie ne peut que se féliciter de la politique que mène au gouvernement la « gauche plurielle », qui prend en sa faveur des mesures qui, venant de la droite, risqueraient de susciter des réactions plus grandes du monde du travail. Mais n'oublions pas, cependant, que derrière le théâtre parlementaire il y a l'armée, la police, en un mot un appareil d'Etat qui est le pire ennemi des travailleurs, et que ceux qui nous demandent de nous en remettre à lui ne cherchent qu'à nous endormir.

La prochaine réunion du  
**CERCLE LEON TROTSKY**

aura pour thème :

**LE RÉFORMISME  
EN FRANCE ET LES  
RÉVOLUTIONNAIRES**  
**Vendredi 21 janvier 2000**

à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5<sup>e</sup>) Métro : Maubert-Mutualité  
Participation aux frais : 20 F



LE RAPPORT D'ENQUÊTE SUR L'ERIKA

LA RECHERCHE DU PROFIT EXPLIQUE TOUT

**Le rapport du Bureau Enquête Accident-mer, remis au ministère des Transports jeudi 13 janvier, est accablant pour l'affréteur TotalFina et la société RINA chargée de vérifier l'état du bateau.**

Les résultats de cette première enquête confirment que c'est bien la course au profit qui est responsable de la marée noire, quelle que soit l'opacité qui entoure les titres de propriété du navire. Grâce à un système complexe de sociétés-écrans, les enquêteurs sont actuellement dans l'incapacité de savoir précisément qui est réellement le propriétaire de l'Erika et TotalFina prétend qu'elle ne s'est jamais souciée de le savoir. Bien pratique pour éluder les responsabilités!

En tout cas TotalFina savait parfaitement que ce vieux bateau de 23 ans souffrait de corrosion. La compagnie qui l'a utilisé quatre fois en 1999 l'avait jugé, à cause de son état de vétusté, seulement «*affrètable au voyage*» c'est-à-dire pour seulement quelques semaines et non «*à temps*», c'est-à-dire pour de longues courses de plusieurs mois. Le rapport le souligne en toutes lettres: «*Les produits les plus polluants sont transportés par les navires les moins sûrs*» et surtout les moins chers! TotalFina pariait sur le fait que le navire tiendrait.

Et c'est bien là le problème avec ces grandes compagnies qui s'en tirent en disant qu'elles ne sont pas responsables alors que c'est à cause des conditions qu'elles imposent sur le marché que des vieux rafiots comme l'Erika continuent de sillonner les mers.

Quant à la société italienne chargée de contrôler l'Erika, la

société RINA, elle est épinglée par ce même rapport pour son laxisme. Elle aurait demandé des réparations liées à la corrosion de la coque, tout en accordant par anticipation les certificats de circulation. Ces sociétés ne sont guère regardantes.

Quant à l'Etat français, il exerce un nombre réduit de contrôles. Les inspecteurs dans les ports ne sont que 45 en France. Ils n'ont, par exemple, pu inspecter que 13% des navires étrangers ayant accosté en France en 1999. L'Erika n'en a pas fait partie. Ce contrôle trop superficiel ne leur aurait d'ailleurs sans doute pas permis de vérifier l'état des parois des citernes et de la coque responsable du naufrage.

55% de ces bateaux inspectés en 1999 étaient en infraction plus ou moins grave, la moitié mettant en jeu la sécurité de l'équipage. Alors que penser de l'état des bateaux qui sont passés entre les mailles des contrôles?

Plus on en apprend sur la pratique des navires de complaisance, la manière insuffisante dont ils sont inspectés et comment les compagnies pétrolières s'en lavent les mains, plus il est évident que d'autres marées noires auront lieu si des mesures bien plus énergiques que celles qui sont envisagées ne sont pas prises. Prétexter la nécessité d'un accord européen ou international pour agir n'est qu'un faux-fuyant. Il y aurait toute une série de mesures à prendre, à commencer par l'obligation de contrôles techniques réguliers par des organismes indépendants des compagnies pétrolières et des armateurs, dont le coût doit être assuré par ces derniers en prenant sur leurs profits.

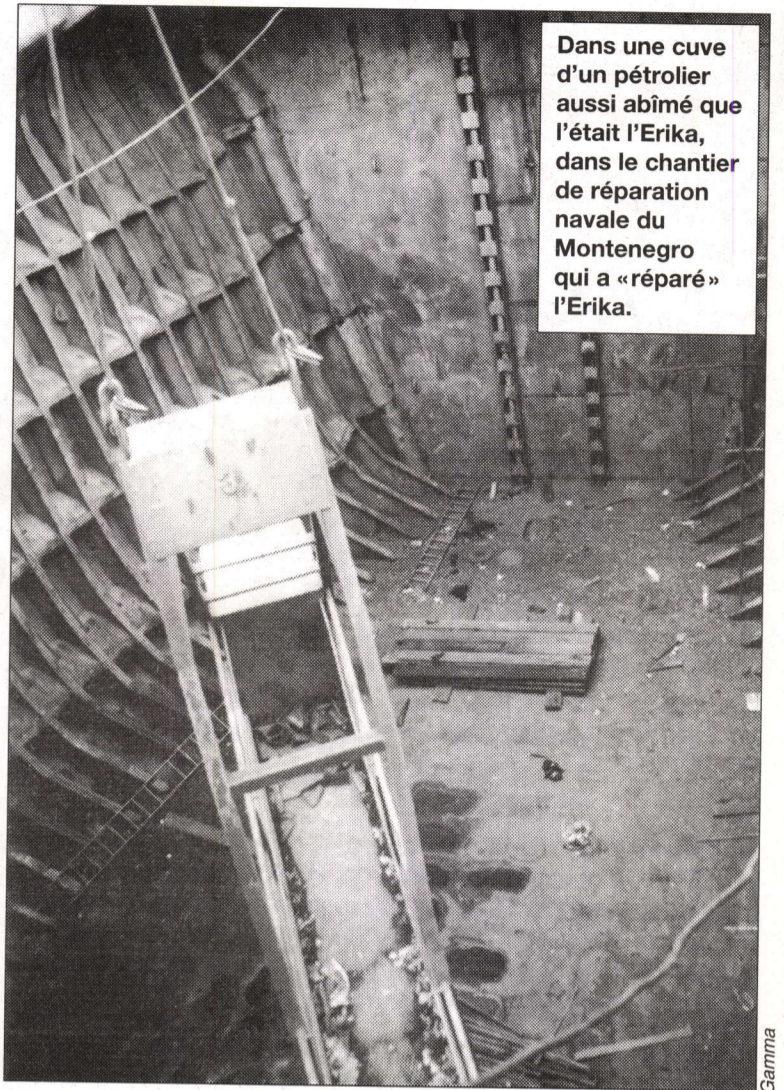
Le gouvernement français a bien choisi de braver les règlements de l'Union européenne pour s'opposer à l'importation de bœuf britannique,

en invoquant l'intérêt général. Mais pour la circulation des matières dangereuses sur mer, il ne montre pas la même détermination à imposer une réglementation stricte, quel que soit l'usage international. Sans doute parce qu'il faudrait s'opposer aux grandes compagnies pétrolières, françaises ou pas, dont elle écornerait les économies mais cette fois pour le plus grand profit de tous!

Cette pleurerie devant les puissances d'argent est congénitale à tous les gouvernements, étiquetés de droite ou de gauche.

Pourtant qui oserait dans l'opinion se dresser contre des décisions de salut public visant à protéger l'environnement et les conditions de travail des travailleurs de la mer? Personne. Mais braver l'opinion est moins grave pour ces soi-disant gouvernants que de braver les grandes puissances du fric!

Claire LACOMBE



Dans une cuve d'un pétrolier aussi abîmé que l'était l'Erika, dans le chantier de réparation navale du Montenegro qui a «réparé» l'Erika.

Gamma

Compagnies pétrolières

TOUTES À METTRE DANS LE MÊME SAC (POUBELLE)!

Pour mettre en cause TotalFina, un de ses concurrents pétroliers n'a pas finassé: la direction de Shell a fait savoir que depuis 1997, elle avait pour sa part jugé le navire Erika, responsable de la marée noire actuelle, «impropre» (!) et inutilisable pour transporter ses produits.

Ce n'est pas que Shell soit en reste avec la pollution. Cette compagnie pétrolière a déjà subi

une campagne de boycott en 1995 de la part de Greenpeace suite à sa décision de couler en pleine mer du Nord sa plateforme pétrolière Brentspar.

Shell voudrait depuis, paraît-il, «améliorer ses rapports avec l'opinion», d'où cette opportune idée de se faire un peu de publicité en éclaboussant au passage TotalFina!

L'autre compagnie pétrolière, Elf, est sur la sellette en

Allemagne pour avoir pollué avant sa fusion avec TotalFina la vie politique à coups de grosses livraisons de liquide pour financer la CDU de l'ancien chancelier Helmut Kohl. Mais ça n'est là qu'un des nombreux épisodes du feuilleton Elf.

Décidément ces trusts du pétrole sont tous pourris, par essence.

C. L.

DAKAR-LE CAIRE À PIED, EN VOITURE OU EN AVION

LE MÊME MÉPRIS DES POPULATIONS

Le rallye Dakar-Le Caire a repris sa ronde infernale. Le 11 janvier en effet, avertis d'un risque d'action terroriste au cours de la traversée du Niger les organisateurs avaient décidé de neutraliser une partie du parcours prévu et de transporter par la voie des airs, de Niamey jusqu'à la ville libyenne de Sabha, les 1 500 personnes de la caravane, avec 65 camions, 147 motos, 150 autos et 8 hélicoptères.

Ce pont aérien a mobilisé trois avions Antonov 124, les plus gros porteurs au monde, plus un Boeing et les 22 avions «habituels» du rallye. La seule inquiétude avouée par les dirigeants de la course était qu'on

ne parvienne pas, dans cette région qui manque de tout, à acheminer suffisamment de carburant pour ravitailler cette armada aérienne.

Le rallye Dakar-Le Caire de cette année, comme ses diverses variantes depuis le lancement du Paris-Dakar, est un défi arrogant aux populations pauvres dont il traverse les territoires. Cette caravane bourrée de fric et de moyens techniques ultra-modernes écrase – parfois au sens propre du mot – les villageois riverains. Les défenseurs du rallye argumentent que cela les «fait vivre» pendant un an: certes, leurs poubelles doivent être un peu plus riches de ce que

laisse derrière lui ce défilé mécanique carnavalesque.

Cette fois, le Niger a été survolé à partir de Niamey. L'opération aurait coûté 30 millions de francs, à elle seule, c'est-à-dire un trentième du budget du Niger, un cinquantième de ses importations ou de ses exportations. Mais cet étalage de richesse, ce gâchis ostensible et choquant, ne coûte rien ni aux organisateurs ni aux sponsors qui imputent ces dépenses à leurs budgets publicitaires, qui seront eux-mêmes facturés en fin de compte aux consommateurs. Car ce déploiement pétaradant n'est pas désintéressé.

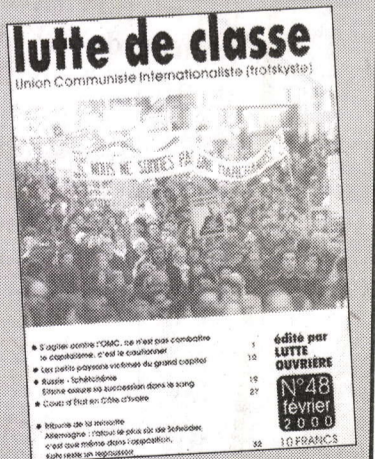
Vincent GELAS

LUTTE DE CLASSE N° 48

(février 2000)

Au sommaire:

- S'agiter contre l'OMC, ce n'est pas combattre le capitalisme, c'est le cautionner
- Les petits paysans victimes du grand capital
- Russie-Tchéchénie Eltsine assure sa succession dans le sang



- Coup d'État en Côte d'Ivoire
- Tribune de la minorité Allemagne: l'atout le plus sûr de Schröder, c'est que même dans l'opposition, Kohl reste un repoussoir

Prix: 10 F - envoi contre 12 F en timbres



## 25 ans après la loi Veil

Après le lancement de sa campagne sur la contraception, principalement destinée à la jeunesse scolarisée, Martine Aubry parle désormais de revoir les conditions d'application de la loi Veil de janvier 1975, autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

De leur côté, les associations regroupées dans le « Collectif national pour le Droit des femmes » appelaient, samedi 15 janvier, à une manifestation, soutenue par diverses organisations dont Lutte Ouvrière, pour réclamer la révision de la loi Veil en particulier sur deux points : d'une part, l'allongement du délai durant lequel l'avortement est autorisé en France (10 semaines, alors qu'il est de 12 semaines dans d'autres pays européens) ; et d'autre part, la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures.

En cette période anniversaire du vote de la loi Veil, bien des difficultés continuent de s'élever devant celles qui décident de recourir à une IVG.

La loi de 1975 représentait un changement considérable pour les femmes, puisqu'elle rendait légal le recours à l'avortement, en le limitant cependant aux femmes n'ayant pas dépassé dix semaines de grossesse. La loi précisait égale-

ment que l'IVG ne pouvait être pratiquée que par un médecin, dans un établissement hospitalier public ou privé, et instituait le remboursement de l'IVG, sur la base du tarif conventionnel, à hauteur de 80%, par la Sécurité sociale. Le temps des « faiseuses d'anges » semblait définitivement révolu. Les femmes semblaient assurées d'être opérées dans un environnement médical sûr, tandis que le problème du coût de l'IVG se réduisait considérablement du fait du remboursement partiel. La situation n'était pas parfaite mais la loi représentait un incontestable progrès par rapport à la situation antérieure, obtenu certes grâce au vote de la loi Veil, mais grâce surtout au combat que des femmes menaient depuis des années sur ce terrain.

Cependant, 25 ans après, aussi limitée qu'elle soit, la loi est loin d'être respectée et appliquée comme elle le devrait. Le nombre de centres d'IVG est insuffisant ainsi que le nombre de places dans

# LA LIBERTÉ DE L'IVG RESTE À IMPOSER

chacun des centres, ce qui contribue au dépassement du délai légal de dix semaines. L'une des revendications des manifestants consistait d'ailleurs à demander qu'aucun centre d'IVG ne soit fermé et qu'au contraire, de nouveaux centres soient ouverts dans les hôpitaux qui n'en disposent pas encore. Il serait en effet tout à fait normal que dans les services adéquats, d'obstétrique et autres, de tous les hôpitaux, publics en particulier, les interruptions volontaires de grossesse soient pratiquées au même titre et avec les mêmes garanties médicales que n'importe quelle autre intervention, accouchement, césarienne, etc.

Aujourd'hui, les médecins qui ont choisi de se spécialiser dans la médecine féminine l'ont fait en connaissance de cause, c'est-à-dire en connaissant une loi vieille de 25 ans, qu'ils devraient donc être tenus de respecter, comme n'importe quelle autre loi, et d'appliquer. On ne voit pas pourquoi, en effet, ni à quel titre, la loi maintient

pour l'IVG une « clause de conscience » qui n'existe pas pour d'autres actes médicaux. En principe depuis 25 ans, aucun hôpital, et a fortiori aucun hôpital public, n'est en droit de refuser de pratiquer une IVG, mais les médecins individuellement peuvent le faire. Cela se fait donc couramment, de façon répétée, et impunément puisque aucune sanction ne vient contraindre à l'application normalement obligatoire de la loi.

La légalisation de l'IVG et le développement des méthodes de contraception ont permis qu'en 25 ans, le nombre d'avortements diminue et que depuis dix ans plus aucune femme ne soit morte en France des suites d'un avortement. Cependant, le problème de l'allongement du délai légal dans lequel l'IVG peut intervenir reste posé, tout comme celui de l'assistance à une mineure souhaitant pratiquer une IVG, sans parler des moyens matériels et médicaux à mettre en oeuvre afin que le droit à l'avortement soit effectivement libre et gratuit dans ce pays.

Dernièrement, en matière

de contraception, Martine Aubry a annoncé que d'ici mars prochain le stérilet serait intégralement remboursé et que d'ici la fin de l'année la pilule contraceptive de deuxième génération serait elle aussi entièrement remboursée par la Sécurité sociale. Cela reste à vérifier car jusqu'à présent, il avait plutôt été question de restreindre la liste de ce qui était remboursé.

De même, en ce qui concerne la vague promesse de la ministre de ne plus autoriser la fermeture d'aucun centre d'IVG. A l'heure de la réforme hospitalière, de la fermeture d'hôpitaux de proximité, de maternités et autres, cette promesse, avant d'être prise au sérieux, devra d'être confrontée à ce qui se passe réellement. Bref, pour imposer le respect de la loi et pour l'améliorer, rien ne vaut la mobilisation du plus grand nombre possible de femmes et de tous ceux qui soutiennent leur volonté de liberté, tant en matière de conception que de contraception.

Lucienne PLAIN

## Prisons

# LA BARBARIE DERRIÈRE LES HAUTS MURS

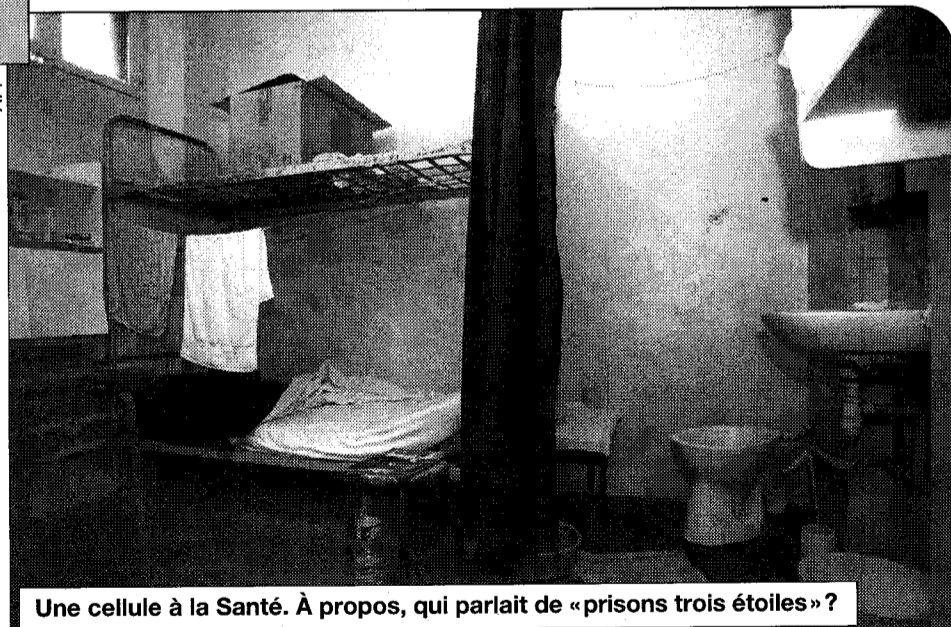
Le témoignage du médecin-chef de la prison parisienne de la Santé, qui va paraître dans les jours qui viennent en librairie et dont la presse s'est fait l'écho, a levé une nouvelle fois un coin du voile sur la situation qui règne dans les prisons françaises. Du coup la direction pénitentiaire a même autorisé, et c'était une première, les journalistes à visiter pendant quelques heures la Santé. La ministre de la Justice Elisabeth Guigou s'est même fendue d'une déclaration pour dire que la situation dans les prisons « n'était pas digne d'un pays comme la France », ni sans doute d'une ministre comme elle. Mais combien de fois a-t-on entendu de tels propos ? Combien de fois a-t-on pu voir des ministres faire cette sempiter-

nelle autocritique, sans conséquence ?

Même si on nous dit que la situation s'est améliorée, qu'aujourd'hui c'est moins pire, il n'empêche que les prisons, c'est le domaine de l'ignoble. Un univers de saleté, de manque d'hygiène mille fois décrit. « Je repars courir les couloirs, crasseux, pleins de taches suspectes, de détritus, de restes de bouffe, de bêtes diverses, gros rats, cafards, petites souris. Les murs partent en lambeaux, les carreaux sont cassés, les chasses d'eau fuient... La crasse partout, la vétusté en plus ». Mais c'est surtout un univers où tout est fait pour bafouer la dignité humaine.

Les prisonniers vivent dans des cellules de dix mètres carrés, entassés à trois ou quatre ; le WC n'a pas de paravent...

Dans cette effroyable promiscuité, la



Une cellule à la Santé. À propos, qui parlait de « prisons trois étoiles » ?

sécurité de chacun n'est pas assurée. La direction ferme les yeux. « Pour elle, la privation de liberté, c'est la privation de plaisir ». Mais le sexe est omniprésent au travers de l'homosexualité, des viols, des pressions et des chantages qui lui sont liés.

Les détenus appellent le passage au quartier d'isolement « la torture blanche ». Mais la torture, elle est également dans chaque instant de la vie quotidienne.

Cette situation rejaillit sur le personnel pénitentiaire. L'inhumanité subie par les prisonniers engendre l'inhumanité pour ceux qui les gardent.

Maintenir ces conditions, c'est exclure toute réintégration ultérieure. Une société qui tolère un tel univers est une société malade, qui, après avoir créé une bonne part des asociaux qu'elle enferme, fait tout pour les briser. Sa seule démarche relève d'une volonté de revanche, du désir ambigu de punir, de cette antique et barbare loi du talion, sans même qu'en retour cela permette vraiment de mieux protéger la collectivité des effets de la délinquance. Ça n'est rien d'autre que la barbarie... concentrée.

Michel ROCCO



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# À QUOI SERT UN MINISTRE PCF ?

Il n'aura pas fallu deux jours aux patrons routiers pour obtenir satisfaction. Le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot n'a pas chipoté. « *L'accord est ce que les organisations professionnelles ont demandé* » déclarait mercredi 12 janvier au matin un représentant patronal en procédant à la levée des barrages routiers.

Une sacrée différence avec l'attitude du ministre envers les salariés. Ce n'est qu'après avoir conclu l'accord avec les patrons que Gayssot a reçu les syndicats des chauffeurs pour le leur montrer. Et là, pas question de céder. Aucun des syndicats, qui pourtant ne sont pas tous défavorables à la gauche plurielle, loin de là, n'a pu signer. Mais pour Gayssot, ce qui compte d'abord, c'est l'accord patronal.

Les hauts cris poussés par les patrons routiers et leur mobilisation ne doivent pas masquer le fait que Gayssot était d'emblée acquis à leur cause. Dès le début, c'est en termes de « dérogation » à la loi Aubry sur la réduction du temps de travail que Gayssot avait posé le problème. Dans un secteur où les travailleurs sont soumis à des durées de travail allant jusqu'à 50, 60 heures par semaine ou plus, le souci du ministre communiste était d'adapter au plus vite la loi Aubry afin qu'elle ne cause aucun préjudice aux patrons concernés. Dans son projet initial, il prévoyait d'instaurer comme durée maximale légale du temps de travail des conducteurs à longue distance 220 heures par mois, soit 56 heures par semaine. Pour les autres conducteurs, il prévoyait d'adapter les conditions d'application de la loi Aubry en repoussant le seuil de décompte des heures supplémentaires et des repos compensateurs, et en instaurant la modulation du temps de travail sur un mois.

Voyant le Ministre en de si bonnes dispositions, les patrons accentuèrent la pression. Ils boycottèrent symboliquement la réunion à laquelle le ministre les conviait le vendredi 7 janvier et, de leurs barrages, faisaient savoir haut et fort leurs récriminations. Ils exigeaient un régime dérogatoire unique pour tous les conducteurs, qu'ils s'agissent de transports de courte ou longue distance. Pensez ! 80 % de la profession travaillant en courte distance, il serait injuste que 80 % des patrons doivent respecter un régime moins favorable. C'est que le respect de seuils de repos compensateurs, même amendés, les obligerait à embaucher, oui, à créer des emplois ! Enfin, les patrons n'oubliaient pas de pleurer sur la hausse du prix du gazole en général et la hausse des taxes d'Etat en particulier.

La prétendue loi sur les 35 heures conçue par le gouvernement de la gauche plurielle n'est pas censée imposer une

quelconque embauche au patronat. Au contraire, son rôle est d'organiser la flexibilité du travail et de fournir des subventions au patronat. Gayssot tient à faire respecter l'esprit de cette loi et s'y est consciencieusement appliqué dans le secteur des Transports qui lui a été confié. Il s'est empressé d'accéder aux exigences des patrons routiers et de modifier son décret en conséquence.

Dans l'accord du 12 janvier, plus question d'une véritable réduction du temps de travail des chauffeurs routiers. Le projet de décret légalise les durées de travail extravagantes pour tous. Pour les conducteurs de grande distance, le projet initial de 220 heures par mois, soit 56 heures par semaine est maintenu. Pour les autres, la limite légale est fixée à 208 heures par mois soit 48 heures par semaine. Les patrons sont rassurés : il n'est plus question d'attribuer de jours de repos compensateurs supplémentaires ni de s'inquiéter au sujet d'une obligation d'embauche.

Pour les salariés de la route, les 35 heures, c'est donc encore très loin ! Mais pour les patrons routiers, restent des bénéfices qui enchérissent sur la loi Aubry. D'après l'accord, ils bénéficieraient des aides Aubry dès qu'il y aura réduction du temps de travail, quand bien même le temps de travail resterait très au-delà des 35 heures ! Le montant de cette « aide », bien entendu, ne dépendra pas du nombre d'emplois créés. Ce n'est pas tout. Voici un an, Gayssot décidait de reverser une partie des taxes sur le gazole aux entreprises. Devant les plaintes patronales, il a décidé d'augmenter encore la part remboursée de plus de 25 %.

Contrairement à ce que pensent bien des militants du PCF, leur parti n'a pas que de petits strapontins au gouvernement. Il dirige des ministères. Dans cet exercice, les ministres communistes démontrent qu'ils sont aussi compétents que les autres politiciens bourgeois quand il s'agit de défendre les intérêts des possédants et de conclure des accords anti-ouvriers. Plus même, Gayssot a déjà montré qu'il pouvait se désolidariser des grévistes, comme au printemps dernier où les fédérations CFDT et CGT lui ont emboîté le pas pour combattre la grève des roulants à la SNCF. Aujourd'hui, si les syndicats des salariés routiers ont dénoncé l'accord, c'est sans oser proposer encore de riposte à la hauteur de l'attaque. Mais rien ne dit que les travailleurs ne trouveront pas le moyen d'imposer leurs droits... contre les patrons, le gouvernement et tous ses ministres, y compris ceux qui se prétendent communistes.

Simone CANETTI

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* éditée par la Fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier « *Où va le Parti communiste français à la veille de son 30<sup>e</sup> congrès* » et sur différents sujets, entre autre sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du capitalisme contesté à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F) écrire à *Lutte Ouvrière, Fraction l'Étincelle*.

## Leur société



## 35 heures

# LA LOI ANTILOUVRIÈRE D'AUBRY AVALISÉE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le 13 janvier le Conseil constitutionnel a rendu son verdict sur la loi relative aux 35 heures. Il a remis en cause quelques dispositions de cette loi, telle celle concernant la majoration des heures supplémentaires au-delà de 35 heures, dont 10 % devaient être versés, dans les entreprises qui n'avaient pas signé un accord sur les 35 heures, sur un fonds destiné à financer les aides devant permettre au patronat d'affronter le passage à ces 35 heures. De ce fait ces heures supplémentaires devaient être majorées à 25 % et non plus à 15 % et les salariés seraient donc bénéficiaires de cette décision, sans que cela lèse pour autant le patronat. Seul le gouvernement devrait en pâtir, contraint de chercher ailleurs les 7 milliards destinés aux patrons. Mais ceux-ci n'ont pas de raison de s'inquiéter, Jospin, Aubry, Sautter sauront trouver l'argent qu'ils leur ont promis.

Autre mesure tombée sous le couperet du Conseil constitutionnel, la suppression de l'amendement dit « Michelin », dont le PCF avait fait son cheval de bataille pour démontrer le rôle qu'il avait joué dans l'élaboration de ce projet. Cet amendement, au demeurant purement symbolique, qui prévoyait que toute entreprise devait s'engager à entamer des discussions « sérieuses » sur les 35 heures, avant de mettre en place un plan social, est donc piteusement tombé à la trappe.

Martine Aubry, auteur du projet, et ses conseillers se sont félicités que « *le cœur de leur système reste intact* ». Les syndicats aussi ; seule la CGT a marqué faiblement son dépit. Quant au Medef, l'organisation patronale, il a déclaré qu'il s'agissait d'« *un premier revers* » pour cette loi dont « *il n'a cessé de dénoncer les dangers* ».

L'ensemble de ce que l'on appelle les partenaires sociaux s'est donc déclaré satisfait, ce qui n'est guère étonnant vu que tout ce beau monde s'inscrit dans une même logique.

C'est bien vrai que la décision du Conseil constitutionnel ne change rien à l'essentiel de cette loi, qui offre toute latitude aux patrons pour faire varier les horaires de travail en fonction de leurs carnets de commandes. L'allègement de charges octroyé aux patrons contre la signature d'un accord ainsi que l'aide accordée jusqu'à 1,8 fois le Smic restent inchangés. Par ailleurs l'arrêt du Conseil consacre le fait que les accords de branche prévaudront sur la loi des 35 heures durant toute la durée pour laquelle ils ont été conclus.

Ainsi la loi prétend limiter la durée annuelle du travail à 1 600 heures, mais les accords comme ceux de la chimie, de la banque ou celui de l'Union des industries métallurgiques et minières portant ce chiffre à 1 645 heures sont validés. Et, pourrait-on ajouter, si ce n'est pas assez, de toute façon le gouvernement est prêt à recourir à une dérogation, ainsi qu'il vient tout juste d'en administrer la preuve pour les patrons routiers. La législation est donc à géométrie variable ; et cela favorise à tous les coups... les patrons.

Autant dire que, comme prévisible, ces dérisoires chipotages juridiques ne changeront rien au fait que cette loi est une véritable machine de guerre contre les salariés.

D'ailleurs nombre de travailleurs ne se font aucune illusion à ce sujet, comme en témoignent les grèves qui continuent à se multiplier pour résister face à cet inadmissible retour en arrière.

Annie ROLIN



Serbie

# UN TUEUR PROFESSIONNEL AU SERVICE D'UN RÉGIME CRIMINEL

**L'assassinat d'Arkan, le 15 janvier, à Belgrade, qui a fourni à la presse l'occasion de rappeler son « palmarès » de tueur professionnel, n'illustre pas seulement l'itinéraire individuel d'une sinistre crapule, mais aussi la nature du régime serbe et de sa politique.**

Arkan était un gangster, depuis sa jeunesse. Avant de devenir le grand caïd de la pègre de Belgrade, il avait été impliqué, dans les années 1960-1970, dans de nombreux trafics, dans des attaques de banques. Mais il était aussi lié au pouvoir: fils de colonel, il fut recyclé dans les basses œuvres des services secrets de l'Etat, où on lui confia des « contrats » contre des opposants à l'étranger. Puis, il est devenu chef massacreur au nom de la politique de la « Grande Serbie » et de la « purification » ethnique au temps des guerres en Croatie et en Bosnie. Ses miliciens, les « Tigres », y ont gagné une réputation de sadiques sanguinaires; l'an dernier, le bruit de leur présence au Kosovo suffisait à semer la terreur parmi la population musulmane. Cette milice « tra-

vaillait » en liaison avec l'armée serbe et il ne s'agissait pas de simples chiens de guerre déboussolés et livrés à eux-mêmes, comme des années de carnage peuvent en générer. D'ailleurs, Arkan était un haut personnage à Belgrade, où il paraissait dans les grands hôtels et les réceptions mondaines, au vu de tous.

Qu'il ait fini assassiné par de mystérieux agresseurs n'est pas contradictoire pour autant. Vu la nature corrompue du régime – et le mot est faible –, vu ses liens notoires avec diverses mafias, les luttes internes qui en découlent, ce ne sont pas les pistes d'ennemis potentiels d'Arkan qui doivent manquer. La violence et la criminalité sont constitutives du régime Milosevic, dominé par son clan familial, aux ressources financières aussi conséquentes

que d'origine inavouée. D'ailleurs, une série de règlements de comptes, jamais élucidés, des assassinats d'hommes présentés comme des « hommes d'affaires » gravitant autour du pouvoir, ont jalonné ces dernières années.

Alors, peut-être Arkan avait-il fini par devenir trop puissant, trop bien informé, au point de faire de l'ombre à des puissants qui se seront révélés plus efficaces que lui. Ou bien avait-il fini par entrer en concurrence, en marchant sur les plates-bandes de membres du pouvoir pour le contrôle de secteurs lucratifs.

Quoi qu'il en soit, il reste que des hommes de l'acabit d'Arkan, le régime de Belgrade en est truffé (de même d'ailleurs que celui de Zagreb). Ils ont été employés, formés, encouragés et honorés par les responsables politiques, qui les ont lâchés contre

les peuples de l'ex-Yougoslavie afin de s'emparer du pouvoir et de s'y accrocher. Ce sont eux, les Milosevic, les Tudjman et leurs semblables, qui ont fait les Arkan, leurs « Tigres » et leurs « Aigles blancs » (la milice de Vojislav Seselj, à la tête du gouvernement

sée avec l'aide de leurs serviteurs intellectuels, avant même d'en confier l'exécution à leurs hommes de main.

Mais pour que les masses populaires de l'ex-Yougoslavie se débarrassent des régimes assassins qui font leur malheur, il faut



Karadzic et Arkan en Bosnie, en décembre 1995.

de Serbie), pour les besoins de leur politique criminelle de dépeçage de la Yougoslavie. La politique de « l'épuration ethnique », ils l'ont prônée, dirigée, théori-

dra bien autre chose que les balles de quelques tueurs ou la mise au pilori par un hypocrite tribunal international.

Christiane LE GUERN

## Grande-Bretagne

# BLAIR SOIGNE LA SANTÉ PUBLIQUE À COUPS DE BLUFF

**Le gouvernement travailliste de Tony Blair en est à s'inquiéter des conséquences politiques de la crise du système de Santé, projetée sur le devant de la scène par l'épidémie de grippe.**

**La Santé était en effet, avec l'éducation, l'un des rares domaines où l'électorat populaire faisait encore « crédit » à Blair. Or jour après jour la presse révèle des scandales qui dépassent de très loin le cadre de la situation exceptionnelle créée par l'épidémie.**

Par exemple, le cas de cette patiente atteinte d'un cancer qui aurait été opérable si elle n'avait pas été renvoyée d'hôpitaux en hôpitaux pendant plus de huit mois, faute de lit disponible. Aujourd'hui son cancer s'est généralisé et il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. Et ce n'est là qu'un cas parmi des dizaines rendus publics au cours des dernières semaines.

Face à ce genre de scandales, le gouvernement protège de sa « bonne volonté », documents à l'appui, en se vantant des « cent lits » qu'il aurait ouverts dans les services d'urgences depuis mai 1999. Cent lits pour le pays tout entier, alors que dans le même

temps des services entiers ont été fermés parce que le budget de fonctionnement alloué ne permettait pas de les faire fonctionner! Alors que le délai moyen d'attente pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse est de quatre mois selon les statistiques officielles! Dans un tel contexte, les protestations officielles apparaissent aussi cyniques que dérisoires.

D'autant qu'en plus, ces cent lits n'ont jamais existé autre part que sur le papier. Car une fois les fonds alloués aux hôpitaux, ce sont ceux-ci qui en choisissent l'usage. Et pour atteindre les objectifs financiers qui leur sont fixés par le gouvernement, ils se servent en priorité des fonds nouvel-

lement alloués soit pour combler les vides laissés par le budget précédent, soit pour créer des lits dans des services « à haut rendement », c'est-à-dire là où la rotation des malades est rapide, ou bien encore là où il y a un matériel onéreux à « amortir » – et ce n'est pas forcément aux urgences ni dans les services de chirurgie « lourde ».

Sans doute Blair a-t-il fini par douter de l'efficacité de cette ligne de défense. En tout cas, à peine une semaine après l'avoir adoptée, il en a changé. Le 16 janvier, les téléspectateurs ont eu la surprise de voir apparaître un Blair bien bronzé sur leurs postes de télévision, à l'occasion d'une émission très populaire du dimanche matin. Et c'est plein de contrition qu'il s'est répandu en excuses pour les « difficultés » de la Santé, et en promesses de rallonges budgétaires. Le même jour, la presse annonçait « une augmentation annuelle de 5% du budget de la Santé pendant cinq ans ».

Mais une fois de plus tout

cela n'est que de la poudre aux yeux. D'abord sur le plan arithmétique, parce que ce que cache cette annonce, c'est qu'en plus du budget annuel prévu le gouvernement allouera une somme de vingt milliards de francs (soit environ 5% du budget actuel de la Santé) à titre exceptionnel pendant les cinq années à venir. Au terme de ces cinq années, le budget reviendra tout au plus à son niveau actuel, corrigé (peut-être) de l'inflation.

Mais en plus, il n'est toujours pas question de mettre un terme au principal facteur de gabegie et surtout de chaos dans la Santé publique – ce « marché de la Santé » introduit par Thatcher et développé depuis par Blair, qui fait passer les objectifs financiers avant les soins et impose un lourd et coûteux fonctionnement bureaucratique.

Presque au même moment où Blair faisait cette annonce, le géant britannique de la pharmacie Glaxo-Wellcome annonçait sa fusion avec son homo-

logue américain SmithKline-Beecham, pour former le numéro Un de la pharmacie mondiale. La capitalisation boursière de ce nouveau groupe devrait atteindre environ 1 150 milliards de francs, soit près de trois fois le budget annuel de la Santé publique britannique. Or il faut savoir que Glaxo-Wellcome, le principal partenaire de cette nouvelle fusion, a dû son ascension rapide à une position de quasi-monopole dans l'énorme marché du système de Santé britannique et au financement par l'Etat d'une partie importante de ses travaux de recherche. Au moment où le système de Santé traverse une telle crise, exiger de ces grands groupes qu'ils participent à son renflouement, après l'avoir parasité pendant des décennies, ne serait qu'un juste retour des choses. Mais bien sûr il ne faut pas attendre cela d'un Blair, pas plus que d'un Jospin en France.

François ROULEAU



## Vers le retour de Pinochet

# LES « BONS » BOURREAUX DE L'IMPÉRIALISME

Invoquant des raisons médicales, le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, a indiqué qu'il pourrait refuser l'extradition de Pinochet vers l'Espagne. Mais même ce conditionnel l'est de moins en moins puisqu'avant même qu'une décision officielle soit annoncée, les autorités britanniques avaient autorisé l'armée chilienne à envoyer un avion spécial destiné à emmener l'ancien dictateur.

C'est à l'initiative d'un juge espagnol, Galzon, que l'ancien dictateur chilien, venu en Angleterre pour une banale opération chirurgicale en septembre 1998, avait été arrêté. Défendant des victimes espagnoles de la féroce répression de Pinochet, le juge aurait voulu faire comparaître celui-ci pour «génocide, terrorisme et incitation à la torture». Mais, depuis seize mois, les autorités britanniques et espagnoles ont montré aussi peu d'empressement l'une que l'autre à répondre à cette demande.

Pinochet est resté en Angleterre en résidence surveillée... et dorée. Tandis que les Lords se penchaient sur le problème, les tractations se sont multipliées pour qu'il puisse retourner libre au Chili. Les dirigeants américains se sont prononcés publiquement dans ce sens.

En Grande-Bretagne même, Thatcher, dont le soutien inconditionnel à Pinochet remonte au coup d'Etat de 1973, est également montée au créneau pour celui qu'elle considère comme un allié fidèle de l'Etat britannique. Il faut dire que l'attitude plus nuancée mais non moins conciliante du gouvernement travailliste vis-à-vis de Pinochet ne date pas non plus d'hier. Moins de deux ans après le coup d'Etat de 1973, le premier ministre travailliste Wilson avait fait scandale dans son propre parti en donnant son feu vert à la vente de frégates à la marine de Pinochet. Pour le gouvernement Blair aujourd'hui comme pour celui de Wilson hier, Pinochet est un homme de

l'ordre impérialiste à qui l'on doit tout le respect dû à la raison d'Etat, aussi déplaisant que soit le personnage.

Finale, après avoir louché pendant seize mois en jouant sur les procédures judiciaires pour éviter le scandale qu'aurait causé une sollicitude trop évidente pour le boucher de Santiago, Jack Straw a fini par s'abriter derrière une expertise médicale réalisée à sa demande. Selon lui, «la conclusion unanime et sans équivoque» de cette expertise serait que «Pinochet n'est pas en état de passer en procès» et qu'en conséquence «il n'y a pas de raison de poursuivre le processus d'extradition». Ce qu'il fallait démontrer. Mais la ficelle étant un peu grosse, un des experts médicaux a tenu à mettre un peu de distances avec le ministre : «Dire que ces faits médicaux permettent sans équivoque de décréter une incapacité à être jugé est hors de notre domaine de compétences et hors de nos responsabilités», a déclaré le médecin. De toute façon, Jack Straw n'a pas pris de risque. Pour prévenir toute contestation le rapport des experts a été déclaré... secret d'Etat. Et on peut s'attendre à ce que la demande de contre-expertise formulée par le juge espagnol qui avait réclamé l'extradition de Pinochet soit refusée.

Dans le domaine de l'hypocrisie, le gouvernement français a apporté, lui aussi, sa contribution. Alors que des plaintes contre Pinochet ont également été déposées en France, il a laissé entendre par la voix d'Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, qu'il respecterait les conclusions britanniques. Or, avec un dossier médical adéquat, le gouvernement anglais ne détient-il pas enfin l'alibi qu'il cherchait depuis seize mois pour éviter d'avoir à faire le procès de Pinochet, un souci partagé avec d'autres puissances que l'on appelle aussi démocratiques ?

# CHILI-1973 : UN ANNON

Au moment où un président socialiste est élu au Chili, il est bon de rappeler comment a été renversé le précédent. C'est le 11 septembre 1973 que la junte militaire présidée par le général Pinochet renversait le gouvernement de gauche du président Allende et commençait une répression des plus sanglantes contre la gauche et la classe ouvrière, pour briser celle-ci en interdisant ses partis, en assassinant ses dirigeants et ses militants, en terrorisant les travailleurs. Allende était resté moins de trois ans au pouvoir.

Les élections présidentielles d'octobre 1970 avaient eu lieu dans une situation de relative agitation populaire dans les villes et les campagnes. Le candidat de l'Unité Populaire (union du PC, du PS, et de plusieurs petits partis du centre), Salvador Allende, un des fondateurs du PS et vieux routier du Parlement, arriva en tête mais, n'ayant pas la majorité absolue, fut élu ensuite par le Parlement, grâce aux voix des députés de la Démocratie Chrétienne, le parti du président précédent Eduardo Frei. La gauche n'avait, elle, que 80 députés sur 200 au Parlement.

Malgré un langage radical, Allende ne fit que poursuivre les réformes économiques engagées par son prédécesseur de la Démocratie Chrétienne : il acheva la réforme agraire de Frei, nationalisa les mines de cuivre et plus généralement

les grandes entreprises étrangères ou chiliennes qui lui paraissaient décisives pour le contrôle de l'économie. Il s'endetta pour indemniser leurs propriétaires et pour cela vida les caisses de l'Etat.

### Allende s'incline devant l'armée

Allende ne toucha ni à la police, ni à la justice, ni à l'armée, qui continuèrent à assurer la défense des propriétaires en réprimant les paysans qui occupaient les terres ou les ouvriers grévistes. Pire encore, à chaque fois que les affrontements de classe s'intensifiaient, Allende proclamait l'état d'urgence, appelait des généraux au gouvernement, se reposait sur l'armée pour rétablir le calme. Et malgré ses promesses, il maintint l'interdiction pour les soldats de faire de la politique en sachant fort bien, comme l'expliquait le secrétaire général du Parti Socialiste, Carlos Altamirano, que, «socialement, l'apolitisme de l'armée est un phénomène à sens unique. Dans la mesure où il dresse une muraille face à toute influence idéologique de gauche, il la livre sans contre-poids aux idées réactionnaires». Allende voulait protéger, autant que possible,

l'armée de l'effervescence populaire. Sachant comme n'importe quel politicien bourgeois que l'armée reste le principal et dernier recours pour maintenir l'ordre en cas d'affrontements sociaux, il fit tout pour préserver cet instrument intact.

Dès 1972, la crise économique frappa le pays de plein fouet : chute du prix du cuivre qui représentait 80 % des exportations du pays ; déficit budgétaire énorme grevé par les indemnisations ; inflation record pour financer le déficit d'autant que la droite, majoritaire au Parlement, refusa de voter de nouveaux impôts. Le blocage des prix combiné avec une certaine pénurie entraîna un formidable marché noir qui accentua encore la pénurie.

L'incapacité de l'Unité Populaire à empêcher le développement du chaos économique était en fait une incapacité politique à se faire craindre des possédants, grands et petits. Elle ne voulut pas contraindre, sous menace d'expropriation, les capitalistes à investir, elle ne les empêcha point de mettre leurs capitaux à l'abri à l'étranger, elle ne voulut point se donner les moyens de juguler le marché noir. Il aurait fallu mettre la bourgeoisie hors d'état de nuire, s'appuyer résolument sur la mobilisation



Allende s'adressant à des squatters protestant contre les conditions déplorables des logements.



# MASSACRE ICÉ

des classes populaires. Ce n'est pas la crise économique qui a perdu Allende, mais bien sa politique qui refusait de s'appuyer sur la force de la classe ouvrière et des classes pauvres pour briser la résistance des possédants.

## Une mobilisation ouvrière laissée sans perspectives

Et pourtant la population laborieuse se mobilisait de plus en plus et cherchait à imposer sa volonté aux possédants : grèves, occupations d'entreprises pour imposer leur nationalisation à des propriétaires qui voulaient les fermer ou licencier, comités d'usines, de quartiers, prenant de plus en plus en main le ravitaillement, la lutte contre le marché noir, groupes d'autodéfense contre les provocations de la police et des groupes fascistes, etc.

Mais c'est précisément au moment où la mobilisation populaire se développait qu'Allende décida en juin 1972 de reculer, expliquant, tout comme le Parti Communiste, que pour enrayer la crise il fallait marquer une pause dans les réformes, pour consolider l'alliance avec les classes moyennes. Le gouvernement prit même des décrets pour rendre aux patrons des entreprises occupées par les travailleurs. La lâcheté du gouvernement ne rallia pas les classes moyennes mais les encouragea à la violence. Pas moins de deux tentatives de coups d'État eurent lieu cette année-là.

En octobre 1972, la droite et les patrons tentèrent de renverser le gouvernement en sabotant l'économie. Les transporteurs routiers se mirent en grève, suivis par toutes les associations professionnelles des classes moyennes, appuyées par les commandos fascistes. Cela déclencha une mobilisation sans précédent des ouvriers, qui s'emparèrent des usines et redémarrèrent la production ; des groupes d'autodéfense se



Peu avant le coup d'État, Pinochet et Allende. Le président proclamait sa confiance dans le général.

mirent en place, le ravitaillement fut organisé directement avec les paysans. La classe ouvrière prenait conscience de sa force. Mais une nouvelle fois Allende proclama l'état d'urgence, transférant le pouvoir civil aux militaires. Il fit entrer les trois principaux généraux au gouvernement. La grève s'arrêta au bout d'un mois, après qu'Allende eut donné des gages aux propriétaires.

Après les élections législatives de mars 1973, dans lesquelles la droite avait placé l'espoir de remporter la majorité des deux tiers qui lui aurait permis de renverser Allende, mais qui vit l'Unité Populaire remporter 44 % des voix, il devint évident que c'était par la force que l'armée allait tenter de renverser le gouvernement. Appelés au secours par la droite, utilisés par la gauche comme béquille à chaque crise, les militaires se convainquirent qu'eux seuls pouvaient sauver le pays du chaos.

Un premier putsch préparé quasi ouvertement pour le 29 juin échoua mais servit de répétition pour la mise au point du plan final.

Une mobilisation ouvrière encore plus importante répondit à cette tentative, mais il était visible que les travailleurs ne disposaient pas, eux, d'un état-major susceptible de leur proposer un plan de bataille. Bien au contraire : tous ceux qui se prétendaient les défenseurs du prolétariat, à gauche comme à l'extrême gauche,

que ce soient le Parti Communiste, le Parti Socialiste, le MIR (le Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), répétaient, clamaient : « Non à la guerre civile », comme si leurs incantations pouvaient éloigner le danger. Devant le danger, devant l'imminence d'une guerre à mort, ils désarmaient la classe ouvrière.

## Les préparatifs ouverts du coup d'État

A peine la mobilisation ouvrière terminée, les classes moyennes, camionneurs en tête, reprirent l'offensive, l'armée et les paramilitaires aussi. Un nouveau coup d'État se préparait au su de tous, mais Allende laissa les tribunaux poursuivre ceux des marins qui avaient proposé de s'y opposer ainsi que tous les responsables politiques de gauche qu'ils avaient rencontrés pour leur proposer de résister.

En août, Allende nomma Pinochet commandant en chef et celui-ci n'eut plus qu'à peaufiner son plan. Ce ne sont pas les 700 000 manifestants désarmés qui vinrent soutenir Allende devant le palais présidentiel qui pouvaient impressionner les militaires. Et le 11 septembre, après avoir jeté à la mer tous les marins qui voulaient résister, les militaires s'emparèrent sans coup

## Costa-Rica

# UN MILITANT OUVRIER MENACÉ

Les organisations syndicales de l'hôpital San Juan de Dios de San José au Costa Rica nous ont informés des représailles dont sont victimes aujourd'hui des travailleurs du secteur public dans ce pays pour les actions qu'ils ont menées lors d'une grève des travailleurs de l'État qui s'est déroulée entre le 28 juillet et le 4 août 1999.

Les travailleurs demandaient très modestement que le réajustement mensuel de 5,3 % de leurs salaires soit fait en une fois, alors que le gouvernement avait décidé son échelonnement. Le mouvement, qui a connu une forte ampleur dans le secteur de la Santé, avait été marqué le 30 juillet par l'occupation pacifique du bureau du président exécutif de la caisse de Sécurité sociale. Celui-ci, après avoir refusé toute réouverture des négociations, avait envoyé la police pour faire cesser la grève dans les hôpitaux qui voulaient la continuer.

Bien qu'il n'y ait eu aucun affrontement, les autorités de la caisse de Sécurité sociale ont réagi en tentant d'intimider les travailleurs et en inculquant David Morera, un militant connu pour son activité syndicale à l'hôpital San Juan de Dios et pour son appartenance à un groupe révolutionnaire, le PRT. Il risque d'être condamné à une peine qui, si l'accusation est maintenue, pourrait aller jusqu'à 15 ans de prison. C'est pourquoi ses cama-

rades demandent à tous ceux que cette menace indigne de faire parvenir un fax au président exécutif de la caisse de Sécurité sociale, le docteur Piza Rocafort, pour lui demander, que « les autorités de la CCSS retirent l'accusation de « séquestration aggravée, pression, émeute, outrage et instigation à commettre un délit », retenue contre le militant ouvrier David Morera, dirigeant syndical de l'hôpital San Juan de Dios de San José pour l'action pacifique organisée par l'UNDECA le vendredi 31 juillet 1999 ». Il est utile de préciser que « le maintien de cette accusation, qui peut entraîner des années de prison, serait d'autant moins acceptable que le gouvernement du Costa Rica s'était engagé à ne prendre aucune mesure de représailles contre les travailleurs qui ont participé à ce mouvement ».

Les messages doivent être adressés à :

Dr. Rodolfo Piza Rocafort  
Presidente Ejecutivo CCSS  
SAN JOSE  
COSTA RICA  
Fax : 00 506 233 18 50

Les camarades de David Morera demandent qu'une copie du fax soit envoyée à :

ap. 1508-2100.  
GUADALUPE  
COSTA RICA.

ou en Internet à : patramos@sol.racsa.co.cr

féris du pouvoir et prirent une à une les usines où les ouvriers attendaient des consignes et des armes qui n'arrivèrent jamais. Allende, avant d'être tué dans son palais, s'était adressé cinq fois à la population sans jamais l'appeler à combattre les forces armées ni à venir le défendre.

Pourtant se battre n'aurait pas coûté plus cher aux travailleurs et aux militants que la victoire sans opposition réelle de Pinochet n'allait le faire. Mais après avoir refusé de croire ou de préparer le combat, les chefs de la gauche ne croyaient plus à la possibilité de le livrer quand il était engagé par l'ennemi.

Ce qui a manqué aux travailleurs, ce n'est ni la volonté de se battre ni le courage. Ni le nombre, car ils avaient été des centaines de milliers à manifester à Santiago, alors

que l'armée n'avait, en dehors des carabiniers, que 50 000 hommes en tout. Mais ce qui a manqué aux travailleurs, c'est une direction aussi déterminée qu'eux-mêmes, qui aurait pu, avec un plan d'ensemble, donner toute son efficacité à l'énergie combattante des travailleurs. Celle qu'ils s'étaient donnée les avait honnêtement abandonnés au massacre.

Altamirano et la gauche du PS estimaient ne rien pouvoir faire sans le reste de l'Unité Populaire et sans Allende. Quant au MIR, lui, il estimait ne rien pouvoir faire sans la gauche du PS. C'était de fil en aiguille faire dépendre le sort de la classe ouvrière de la politique d'Allende, qui remettait lui-même le sort des travailleurs au bon vouloir de l'armée.

Dominique CHABLIS



Hôpitaux  
Ile-de-France

## LE MOUVEMENT PERSISTE

Jeudi 13 janvier, une manifestation des personnels hospitaliers, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et SUD-CRC, a rassemblé 7 000 personnes qui ont défilé à Paris dans les rues entre Denfert-Rochereau et le ministère de Martine Aubry. C'est non seulement plus que les manifestations précédentes, mais on remarquait la présence d'hôpitaux de banlieue, de la Seine-Saint-Denis, de l'Essonne, du Val-de-Marne, en plus des grands hôpitaux de l'Assistance Publique.

C'est le signe que le mouvement de mécontentement est réel et riche encore de possibilités de développement. Car dans bien des hôpitaux, des assemblées générales se tiennent quotidiennement ou plusieurs fois par semaine comme à Saint-Louis, à Lariboisière, à la Salpêtrière, à Saint-Antoine. Pour l'instant, le mécontentement s'exprime inégalement suivant les hôpitaux: il y a les personnes qui participent aux assemblées générales, celles qui vont aux manifestations, en tant que grévistes ou pas, il y a celles qui regardent le mouvement avec sympathie sans se décider encore à rentrer dans la lutte.

Alors, même si le mouvement n'est pas encore assez fort par rapport à ce qui serait nécessaire pour contraindre le gouvernement à embaucher, à augmenter le budget de la Santé, il persiste et cherche toujours à se faire entendre et à se développer. Et dans tous les cas, la réalité dans les services, dans les différents secteurs des hôpitaux, amène une majorité des personnels, toutes catégories confondues, à être conscients de la nécessité d'un mouvement massif pour faire reculer le gouvernement. Les mani-

festations à répétition rassemblant plus de personnels à chaque fois peuvent contribuer à faire grossir la contestation.

Pour l'instant les syndicats dirigent le mouvement en proposant des journées régionales, nationales, au niveau de l'Assistance Publique ou de tous les hôpitaux. La prochaine étape est fixée au 28 janvier.

Devant la persistance du mouvement qui a démarré voilà plus d'un mois et demi, Martine Aubry croit peut-être qu'elle va calmer le jeu après avoir déclaré qu'elle entendait ouvrir des négociations sur la réduction du temps de travail qui devrait permettre, selon elle, « de décloisonner les services, d'enrichir le contenu des tâches, de développer la qualité du service rendu et d'améliorer les conditions de travail ». Mais ce ne sont que des paroles destinées à faire taire la grogne, car le gouvernement est toujours décidé à imposer des économies dans le secteur de la Santé. Les personnels, pas dupes, ne l'entendent pas de cette oreille.



### • À la Pitié- Salpêtrière

Jeudi 13 janvier, nous sommes partis à plus de 400 de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Après avoir fait le tour de l'hôpital, nous sommes allés en manifestation rejoindre le cortège central.

La mobilisation dans l'hôpital, commencée il y a trois à quatre semaines, doit encore gagner des personnels à leur engagement dans la lutte. Elle est devenue un peu plus importante dans les cuisines, au self qui a fermé ses portes, parmi le personnel ouvrier, aux blocs opératoires, aux ambulances internes, à la radio centrale, à la maternité, dans les crèches du personnel.

Depuis la semaine dernière et en prévision de la manifestation du 13 janvier, plus de monde venait aux assemblées générales quotidiennes et se mobilisait. En tout cas, les travailleurs discutent de plus en plus du mouvement et de ses perspectives et déjà plusieurs réunions ont lieu dans différents services en vue de s'organiser et de préparer la journée du 28 janvier.

Hospices  
Civils de Lyon

## LE MÉCONTENTEMENT GRANDIT

L'annonce par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) de l'amputation de 57 millions sur le budget 2000 des Hospices Civils de Lyon (HCL), avec comme conséquence la disparition de 200 postes, sera peut-être le déclic qui déclenchera la mobilisation des agents hospitaliers des hôpitaux lyonnais.

Car même si l'ARH est revenue – partiellement – sur sa décision et a remis sur la table 24 millions, cela ne fait toujours pas le compte. Elle envisage toujours de supprimer 62 postes, qui s'ajouteraient aux 160 autres disparus depuis trois ans, sans compter les réductions imposées dans les dépenses médicales et pharmaceutiques, plus particulièrement dans les laboratoires. Et cette politique de diminution budgétaire systématique, accompagnée de sup-

pressions de postes, devient de moins en moins supportable.

Cela a commencé par l'hôpital Henry-Gabrielle – petit hôpital des HCL de 400 agents accueillant des malades gravement accidentés à des fins de rééducation fonctionnelle – dans lequel la direction des HCL a décidé de fermer définitivement les laboratoires, un service de chirurgie et de diminuer les effectifs, en particulier dans les services de logistique. Plusieurs assemblées générales se sont tenues en décembre, rassemblant à chaque fois de 60 à 70 personnes – ce qui est beaucoup pour un petit établissement – et la grève reconductible a été décidée à partir du mardi 11 janvier. L'objectif est de tenter d'entraîner les autres hôpitaux des HCL dans le mouvement, pour exiger une rallonge budgétaire à la hauteur des nécessités.

L'hôpital Lyon-Sud fut le premier hôpital « visité » par les grévistes: tour des services, discussions pour convaincre les agents de les rejoindre l'après-midi à la manifestation prévue devant la direction générale. Plusieurs centaines d'agents de différents hôpitaux lyonnais se retrouvèrent ainsi pour exprimer leur colère et obligèrent la direction à les recevoir tous. Ce qui permit à tous les présents de dénoncer, en face du directeur général, les conditions de travail qu'ils endurent depuis des années et qui deviennent insupportables.

Des agents des urgences de l'hôpital Edouard-Herriot stigmatisèrent les conditions d'accueil dans leur service: jusqu'à 25 malades en attente sur les couchettes pendant 24 heures; transfusion sanguine réalisée dans les couloirs; absence chronique de personnel. Et d'annoncer qu'eux aussi avaient décidé la grève reconductible à partir du mardi 18



La manifestation du 13 janvier à Paris.



janvier, soutenus par les médecins urgentistes.

D'autres agents des urgences pédiatriques du même hôpital rappelèrent qu'ils recevaient en moyenne 120 enfants par jour et qu'aucun lit d'hospitalisation n'était disponible sur la région. Des infirmières de l'hôpital Debrousse (hôpital pédiatrique) dénoncèrent le surcroît de travail dû au manque de personnel, beaucoup ne tenant le coup qu'avec des calmants.

La seule remarque que fit le directeur général, sous la réprobation des manifestants, fut d'affirmer que, si les conditions de travail mettaient en danger les patients, il fermerait tout simplement des lits. C'est en effet qui est un moyen radical... d'évacuer le problème!

Car le constat est évident: dans bien des services, c'est la même situation scandaleuse. Le manque de personnel est tellement important que les déplacements d'un service à l'autre pour boucher les trous sont monnaie courante. Le rappel des agents en repos ou en congés est quasi systématique, voire obligatoire. Ceux qui travaillent habituellement en 8 heures se voient imposer des remplacements en 12 heures. Pour dépenser le moins possible, l'administration dispose d'un volant d'infirmières intérimaires à qui on fait appel en cas de besoin, même pour quelques heures.

Cette pénurie chronique de personnel est à mettre en parallèle avec les très gros moyens fournis récemment par les hôpitaux lyonnais pour réaliser une double greffe des mains: pas moins de 50 personnes (aides-soignants, infirmières, médecins anesthésistes et 18 chirurgiens) ont été mobilisés pour cette opération. Mais là, c'est l'hôpital spectacle et une opération de prestige. Le quotidien, lui, n'a droit qu'à la grisaille et aux difficultés.

Cette situation n'est pas nouvelle, on la connaît depuis des années. Mais ce qui est nouveau, c'est qu'elle ne semble plus être une fatalité contre laquelle on ne pourrait rien faire d'autre que d'accepter et de subir. Les mouvements de grève et les manifestations des hôpitaux parisiens de décembre dernier y sont bien sûr pour quelque chose, car ils ont montré qu'il était possible de réagir et cela a commencé à redonner le moral.

A Lyon, l'ensemble des syndicats appelle tous les hospitaliers des HCL à une première journée de grève le mardi 18 janvier, pour exiger de l'ARH des crédits supplémentaires. Mais pour beaucoup, la journée de grève programmée le vendredi 28 janvier devrait être un temps fort de la mobilisation, car c'est une grève nationale qui concernera tous les hôpitaux du pays, et beaucoup sont conscients que seule une riposte d'une telle envergure permettra de mettre un coup d'arrêt à la politique de restriction budgétaire que les gouvernements, quels qu'ils soient, ont menée depuis de trop nombreuses années dans la Santé.

## Hôpitaux engorgés:

# IL Y A URGENCE!

Les témoignages s'accumulent sur la dégradation du système hospitalier. Faute de crédits et de personnel, les hôpitaux sont de moins en moins capables de faire face aux besoins de la population.

A Paris comme dans les hôpitaux de Toulouse, Strasbourg, Orléans ou Marseille, la situation est particulièrement catastrophique dans les services d'urgences. Les malades doivent attendre des heures, et souvent dans des conditions inacceptables, avant d'être soignés. Quant à ceux dont l'état nécessite une hospitalisation, ils sont souvent confrontés au manque de place dans les services adaptés. Certains médecins n'hésitent pas à dire que l'on n'est pas loin d'une catastrophe sanitaire, ou qu'on atteint un stade critique de sécurité, de qualité et d'exaspération. Quant au personnel, il multiplie les grèves et les manifestations pour dénoncer cet état de fait.

Les représentants des pouvoirs publics, eux, se donnent bonne conscience. Pour expliquer ces dysfonctionnements, ils invoquent les conséquences des intempéries et surtout l'épidémie de grippe. Certes, cette épidémie est importante, mais elle n'est pas d'une ampleur excep-

tionnelle. Et ce qui est anormal, c'est que les hôpitaux ne soient pas capables de faire face à des maladies somme toute habituelles en hiver.

En fait, c'est toute l'année que les services d'urgences, comme bien d'autres services hospitaliers, connaissent une situation critique, manquant de lits, de matériel et de personnel pour prendre en charge les malades dans de bonnes conditions. Car depuis des années, les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, se succèdent pour dire qu'il y a trop de lits dans les hôpitaux publics, qu'il faudrait en supprimer, voire qu'il faudrait fermer certaines structures. Et de ce point de vue, la politique de Martine Aubry ne diffère pas de celle de Juppé: elle est faite de restrictions budgétaires et de suppressions de postes.

Le fonctionnement du système hospitalier n'est pas victime d'une épidémie de grippe ou d'un quelconque virus, mais de cette politique d'économies à tout prix. Les reportages sur le naufrage du système de Santé britannique sont là pour nous montrer où cela peut mener si la population laisse faire.

R. M.

CHU - Caen  
(Calvados)

# DES EFFECTIFS, C'EST URGENT!

Le vendredi 14 janvier le personnel hospitalier du CHU de Caen s'est invité à la Conférence Régionale de Santé pour demander plus de personnel. En effet depuis le 27 décembre les Urgences sont en grève pour l'embauche d'infirmières, de secrétaires et de médecins, car le nombre de malades admis ne cesse de s'accroître sans que les moyens humains suivent.

Il a donc été décidé de profiter de la Conférence pour rendre visite au directeur de l'ARH (l'Agence Régionale Hospitalière) et aux responsables de la Santé réunis au Palais des Congrès. Nous nous sommes retrouvés plus d'une cen-

taine pour dénoncer les mauvaises conditions d'hospitalisation et de travail dues à l'insuffisance des effectifs.

Puis en fin d'après-midi les grévistes se sont invités à la cérémonie des vœux à l'encadrement, pour interpeller le directeur du CHU et bien montrer que la coupe est pleine.

Pour l'instant la seule réponse obtenue est que les postes doivent être redéployés. Mais pour le personnel il n'est pas question de se satisfaire d'une solution qui déshabillerait d'autres services pour habiller les Urgences.

A suivre donc...

## Sécurité sociale

# LES ASSURÉS ET LE PERSONNEL VICTIMES DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Dans de nombreuses caisses primaires d'assurance maladie, la situation était déjà limite et les assurés devaient supporter de longues files d'attente pour obtenir un renseignement ou un remboursement. La mise en place de la Couverture Maladie Universelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier et l'afflux de dossiers liés à l'épidémie de grippe n'ont rien arrangé.

En région parisienne notamment, la situation frise l'asphyxie. Dans le département du Val-de-Marne, 500 000 dossiers sont en souffrance, tandis qu'à la CPAM de Paris, le nombre de dossiers non traités a augmenté de 100 000 depuis le début de l'année pour s'établir autour de 750 000. Du coup, dans certains centres, le retard dans les remboursements atteint plus d'un mois. Quant à ceux qui peuvent désormais prétendre à la CMU, ils devront parfois attendre deux mois pour que leur dossier soit étudié.

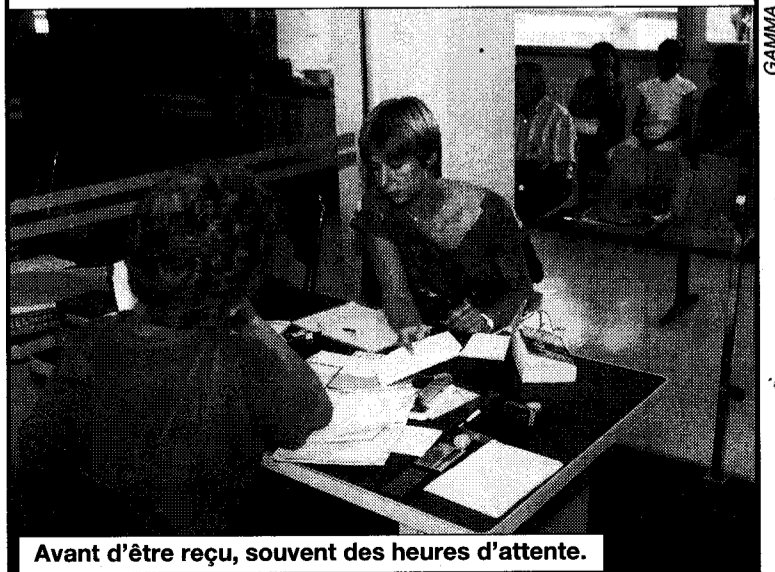
Même avec de la bonne volonté, les employés ne peuvent pas faire grand-

chose pour résorber ce retard et, aux guichets, les tensions avec des assurés ulcérés se multiplient.

En fait, si le gouvernement a organisé une large publicité autour de la CMU, il s'est bien gardé de donner aux centres d'assurance maladie les moyens nécessaires à sa mise en place, et surtout pas des embauches. Cela étant, les dossiers s'empilaient bien avant la CMU et la grippe car, à cause des restrictions budgétaires, le personnel est depuis longtemps en nombre insuffisant. Et cette situation ne devrait pas s'améliorer. A la CPAM de Paris, par exemple, un dispositif de préretraite prévoit le départ en 2000 de 253 salariés qu'il n'est pas question de remplacer.

Cette situation est devenue inacceptable pour les employés comme pour les assurés. Au lieu de dilapider les fonds publics en aides et subventions au patronat qui ne crée pas d'emplois, le tandem Jospin-Aubry aurait là bien des emplois utiles à créer.

R. M.



Avant d'être reçu, souvent des heures d'attente.



**Nouvelle convention collective des banques**

# LES BANQUIERS NOUS VOLENT, LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES SIGNENT

**Le 10 janvier dernier, l'AFB (le syndicat patronal de la banque) et les cinq fédérations (CGT, CFTD, FO, CFTC et SNB/CGC) ont apposé conjointement leur signature au bas de la nouvelle convention collective de la profession bancaire.**

**Ce nouveau texte est clairement en recul par rapport à la convention précédente, que les banquiers avaient dénoncée, critiquant son prétendu archaïsme et parlant de nécessaire évolution pour plus de modernisme.**

Pour les patrons, on sait ce qu'évolution veut dire : cela signifie encore plus d'exploitation des salariés pour faire encore plus de profit. Leurs intentions étaient évidentes et il est d'autant plus lamentable que les fédérations syndicales aient, toutes ensemble, entériné une régression sociale.

Cette attitude n'a - malheureusement - pas constitué une réelle surprise. Dans l'affrontement de ces derniers mois avec les banquiers, nous avons pu mesurer, à maintes reprises, les limites dans lesquelles ces directions syndicales entendaient maintenir leur action.

Les fédérations n'ont pas véritablement organisé la lutte. Elles ont d'abord marché, pendant près d'un an et demi, dans le simulacre de négociations organisées par l'AFB.

Elles ont tardé à appeler à une grève d'envergure, interbanques, qui n'a eu lieu que fin novembre 1999. Ce fut d'ailleurs une journée d'action massivement suivie. Mais, pour la suite à donner à cette journée réussie, les fédérations ont à nouveau tergiversé, n'appelant que tard à une nouvelle grève le

15 décembre, qui fut d'ailleurs moins réussie que la précédente, mais où un nombre important de collègues se retrouvèrent néanmoins.

Ensuite, ce furent des négociations, avec l'AFB, entre Noël et le jour de l'an, que le personnel et les militants syndicaux de base ont apprises par la presse.

La première à indiquer, début janvier, qu'elle signerait le nouveau texte, a été la fédération CGT. Cette annonce a ouvert la voie à une signature de l'ensemble des fédérations.

C'était pratiquement la première fois que la CGT de la banque signait un accord. Beaucoup de militants, de syndicats et de sections de base ont, à juste titre, ressenti cela comme une véritable trahison. Et ce d'autant que leur « fédé » en a rajouté en lançant, après son annonce de signature d'ailleurs, une consultation bidon, dans laquelle elle s'adressait indiffé-

remment à ceux qui avaient fait grève et aux non-grévistes. Refusée par nombre de militants, cette consultation a d'ailleurs été très peu organisée.

Les quatre autres fédérations syndicales, trop contentes de pouvoir citer en exemple la décision de la CGT, n'ont pas tardé à lui emboîter le pas.

Evidemment, les banquiers se frottent les mains. Au Crédit Lyonnais, par exemple, le PDG s'est aussitôt fendu d'une lettre enthousiaste à tout le personnel. Le journal interne de la direction a, pour l'occasion, largement cité les directions syndicales.

Dans le personnel, les réactions sont diverses. Certains ne cachent pas leur soulagement. « La nouvelle convention, expriment-ils, c'est quand même mieux que le Code du travail à peine amélioré ». C'est en fait de cela que les banquiers nous menaçaient en cas de non-signature. C'est précisément à



Manifestation des employés de banque le 15 décembre 1999.

ce chantage que les fédérations syndicales ont cédé, refusant de se poser (si ce n'est pour l'écarté aussitôt) le problème d'appeler à nouveau le personnel à la lutte.

Parmi les collègues qui ont fait les journées de grève et les manifestations, l'émotion est réelle. Parfois, dans leurs critiques, ils mettent dans le même sac les fédérations et les militants syndicaux de base, ceux-là mêmes qui ont milité pour la grève.

Or c'est précisément l'action

massive du personnel qui a obligé les banquiers à améliorer leur texte au fur et à mesure, alors qu'il était vraiment minable au départ.

Tout cela doit nous servir de leçon. Il y aura inévitablement d'autres luttes, car les banquiers voudront toujours plus de profit. Il faudra alors renforcer le camp de ceux qui veulent vraiment agir contre le patronat bancaire, et mettre les luttes sous le contrôle des grévistes.

Correspondant LO

**Distriphar**  
Garonor  
Seine-Saint-Denis

## QUAND LA FILIALE D'UN GRAND GROUPE PHARMACEUTIQUE ENGENDRE DU TRAVAIL PRÉCAIRE

**La société de distribution de médicaments Distriphar, qui compte 250 salariés à Garonor, est une filiale du groupe HMR (dont la branche pharmacie vient de fusionner avec Rhône-Poulenc pour former Aventis). Elle assure cette distribution des médicaments, grosse de profits pour Aventis, au mépris du Code du travail.**

Les employés de cette filiale réalisent en effet la préparation des commandes de médicaments destinés aux pharmaciens, hôpitaux et grossistes. Les médicaments se

comptent en boîtes qu'on appelle « unités ». Une quarantaine d'employés titulaires sont affectés à cette tâche.

Depuis la fusion Aventis, la société a repris la distribution d'un laboratoire Rhône-Poulenc : Théraplax. La direction, forte de son bon droit féodal, n'est pourtant pas prête à embaucher. Pour un million d'unités à distribuer en plus, elle a concédé 25 contrats en CDD. Pour le reste, elle fait appel à du personnel intérimaire, malléable et corvéable à merci. La majorité sont des femmes. Elles sont 90 dans ce cas (pour 40 titulaires). Elles restent sans vestiaires, sans encadrement, au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires.

Quelques-uns de ces intérimaires font un travail de cariste, payés comme un préparateur, car bien sûr cela coûte moins cher. Quant aux agents de maîtrise, ils sont rémunérés à la limite minimaliste de la convention collective.

La préparation de commandes de médicaments exige un certain sérieux. Mais, étant donné l'organisation actuelle imposée par la direction, le taux d'erreur atteint des sommets. Si personne ne s'en aperçoit, c'est finalement la santé du malade qui peut être mise en danger. Et se dire que les médicaments ne sont pas mieux traités que les pots de rillettes n'est pas une consolation !

Certains intérimaires sont mieux lotis que d'autres, si on peut dire : ils ont des contrats d'une semaine. Pour tous les autres, tous les soirs, c'est à côté du téléphone que les intérimaires doivent attendre pour savoir s'ils reviennent le lendemain.

La sélection est facile, étant donné la charge de travail et malgré un accord sur les 35 heures (à la sauce patronale) : il suffit d'avoir refusé une heure supplémentaire, ce qui est très mal vu.

Aventis a beau crouler sous des masses d'argent et pulvériser tous les records de profits, elle engrange des masses d'argent en exploitant et en sous-payant des travailleurs précaires. Il n'y a vraiment pas



**Alstom**  
Saint-Ouen  
Seine-Saint-Denis

# LE PROJET DE PLAN SOCIAL DANS UNE « POUBELLE », OUI, MAIS UNE VRAIE !

Vendredi 7 janvier, à l'usine Alstom TSO de Saint-Ouen, une usine de 623 personnes qui fabrique des transformateurs pour EDF et l'exportation (Brésil, Thaïlande, Turquie...), une surprise nous attendait.

La direction, pour se prémunir du bogue de l'an 2000, avait mis en place dans le réseau informatique un dossier – qui s'appelle la « Poubelle » – et a donné pour consigne à tout le personnel concerné de mettre dans cette « Poubelle » les fichiers et programmes à sauvegarder absolument.

Là comme ailleurs, le bogue n'a pas eu lieu ; mais en reprenant des fichiers dans cette « Poubelle », on a trouvé... un projet de budget incluant un plan social qui prévoit la suppression de 184 postes, avec 88 licenciements, 68 départs anticipés, 19 mutations dans le groupe (de Villeurbanne à la Chine) et des externalisations. Cela fait un tiers des effectifs de l'usine.

Tout de suite bien sûr, le document qui est en anglais a été rapidement traduit. Il a fait le tour de l'usine, surprenant tout le monde. Mais c'était le week-end. Dès le lundi 10 janvier, il y a eu de vives réactions dans les ateliers et les bureaux. D'autant plus que trois fois par jour en badgeant on peut voir inscrit en toutes

lettres « bonne année 2000 ». Et pour enfoncer le clou, le directeur nous a envoyé ses bons voeux par courrier en y rajoutant de sa main : « J'ai une ambition pour TSO : lui faire gagner son avenir. Cette volonté, je sais que vous la partagez et qu'ensemble nous réussirons... »

Alors ce lundi, les noms

d'oiseaux fusaient à l'adresse du directeur.

D'ailleurs la révélation du plan est mal tombée pour la direction. Il y a des commandes urgentes à finir pour encore au moins deux mois. Mercredi 12 janvier, elle réunissait donc la maîtrise, pour expliquer que le document n'était « qu'une hypothèse de travail, qu'il ne fallait surtout pas baisser les bras, il en va de la survie de l'entreprise, qu'il faut assurer la production... et pour les licenciements on verra plus tard ». Pour la maîtrise, qui est bien sûr aussi concernée par le plan (et dont certains vont avoir à établir les listes des licenciés), ce discours est mal passé.

L'agitation dans les ateliers et les bureaux a duré toute la semaine. Nous avons aussi alerté la presse qui s'en est fait écho. Et vendredi 14 janvier, plus de 80 % du person-

nel de toutes les équipes a débrayé. A 300 environ, nous avons envahi la salle où un CE extraordinaire se tenait. Il y avait là la quasi-totalité des ateliers, les bureaux et même des ingénieurs et des petits chefs qui se sentent eux aussi concernés par l'ampleur du plan. L'ambiance était chaude, et le directeur qui tentait de se justifier en a entendu des vertes et des pas mûres.

Lundi matin 17 janvier, nouveau débrayage : il s'agissait, outre de faire le compte rendu du CE, de décider de la suite. La direction ayant décidé de faire des réunions secteur par secteur, nous avons pris la décision de nous « inviter tous ensemble » à la première qui aurait lieu. Comme à 15 heures le jour même il y avait une réunion pour les techniciens et la maîtrise, les ateliers ont débarqué, ce qui a changé l'ambiance. Au bout d'une

demi-heure, le directeur, au début plutôt arrogant, a quitté la salle sous les applaudissements !

Dans le groupe Alstom, c'est maintenant un peu partout que des plans de réductions d'effectifs et de licenciements sont en cours ou envisagés. Et justement le mois dernier Alstom a publié les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 1999/2000 : chiffre d'affaires en progression de 17 %, bénéfices de 2,06 milliards de francs, en progression de 87 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 1998/1999.

Licencier, faire encore plus travailler ceux qui restent, pour que les actionnaires empochent le pactole, la politique de la direction, on la connaît. Mais nous sommes bien décidés à faire ce qu'il faut pour lui faire ravalier son plan, et qu'il finisse là où est sa place : à la poubelle !

Correspondant LO

**La Poste**  
Paris 08

## RAS LE BOL DU BOULOT EN PLUS ET DES EFFECTIFS EN MOINS !

Au bureau de poste de Paris 08 ce sont des centaines de milliers de lettres qui s'entassent depuis plusieurs semaines. La direction elle-même reconnaît un surcroît de trafic de 30 % par rapport à d'habitude.

Il faut dire que la trentaine d'emplois supprimés à l'occasion du passage aux 35 heures à la Distribution il y a 2 mois n'ont fait qu'aggraver les conditions de travail et sur certains quartiers les facteurs sont submergés de courrier qui finit par rester « en attente » pour le lendemain...

Depuis 15 jours, la seule réponse apportée par la direction a été de faire appel à une trentaine de volontaires pour faire des heures sup-

plémentaires, tous les jours avant ou après leur tournée pour trier du courrier, ainsi que pendant les week-ends. Et cela n'a fait qu'empirer les conditions de travail, les facteurs ayant du coup encore plus de courrier à emmener en distribution, et ceux qui amènent en voiture les sacs de courrier pour les entreprises ayant le double de sacs à porter.

C'est pourquoi lundi 17 et mardi 18 janvier un débrayage a eu lieu aux voitures pendant que des assemblées générales se tenaient chez les facteurs. Tout le monde en a ras le bol de boulot avec encore moins de personnel !

**STA-Cariane**  
Ormoy - Essonne

## LE COUP DE COLÈRE DES CHAUFFEURS

Pour la première fois dans cette filiale de la SNCF, 98 % des 70 chauffeurs de STA-Cariane ont fait grève deux jours, comme leurs collègues de Cariane-Auvergne et de Saint-Amand (59). Ils refusent la perte de salaire et la dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail prévues par un accord sur les 35 heures.

Déjà, il n'était pas rare qu'un chauffeur découvre le matin ses horaires de la journée, le déplacement et les heures creuses n'étant naturellement pas indemnisées... Avec la flexibilité sauce Aubry, le décompte des heures se ferait maintenant sur 14 jours, sans paiement des heures supplémentaires, qui constituaient en fait une bonne part du salaire net des chauffeurs. Le nouveau

salaire de base augmente en apparence, car il intègre les primes, mais le salaire net diminue au bout du compte. Par exemple, en 1993, un chauffeur gagnait 8 500 francs net pour 6 900 francs brut de base. Actuellement il gagnerait 8 000 francs brut, mais... 7 500 net. De plus, en échange de son « cadeau salarial », la direction veut geler les salaires pendant deux ans.

La précarité s'accroît aussi : quatre embauches de chauffeurs sont prévues, mais ce ne sont que des contrats précaires successifs de plusieurs mois. La direction déclare pourtant à la presse que les chauffeurs bénéficieront d'une « importante augmentation de salaire » et que sept embauches ont eu lieu !

Cinq chauffeurs ont attaqué aux Prud'hommes, dont trois ont

déjà gagné, pour non-respect de leur ancienneté dans le calcul de leur salaire de base.

La grève a démarré le 3 janvier. Les chauffeurs ont bloqué l'entrée avec leurs bus et tenu un piquet de grève nuit et jour pendant 48 heures. Mais, malgré leur détermination et le taux de participation inédit à la grève, la reprise a été votée lors d'une AG de 44 chauffeurs le 5 janvier, un peu faute de perspectives. Seule la promesse d'une négociation dans quinze jours a été obtenue. Pourtant d'autres grèves ont eu lieu régulièrement, dans cette entreprise, et dans d'autres entreprises de transport de la région, toujours sur les 35 heures : à la TICE, aux Cars d'Orsay, à Athis-Cars, où il y a eu cinq semaines de grève en décembre et où la grève a redémarré le 14 janvier. De quoi donner des idées de luttes d'ensemble !



**ETG Chausson Gennevilliers**  
banlieue parisienne

**A l'usine ETG (ex-Chausson) de Gennevilliers, nous battons depuis près de trois ans pour que, suite à la décision de Renault de fermer le site, aucun d'entre nous ne se retrouve au chômage.**

Dès 1997 les salariés s'étaient adressés au Premier ministre Jospin pour lui demander de mettre ses actes en accord avec ses discours sur l'emploi, en lui rappelant que, l'Etat étant l'actionnaire principal de Renault, il avait tous les moyens d'empêcher les licenciements. Mais pendant toutes ces années de lutte, nous n'avons eu aucune réponse du Premier ministre. Par contre l'Etat est intervenu à plusieurs reprises dans le conflit... en envoyant la police contre nous. Si aujourd'hui une grande partie d'entre nous sont reclassés ou partis en préretraite, nous ne le devons qu'à notre lutte.

Aussi lorsque nous avons appris incidemment, par les parents d'élèves du lycée Galilée, que Jospin venait à Gennevilliers, nous avons décidé, en assemblée générale, d'aller le rencontrer.

Vendredi matin 14 janvier, à l'appel des trois syndicats (CFDT, CGT, CGC) toute l'usine s'est arrêtée et nous sommes partis à 300, accompagnés par des camarades du comité de chô-

meurs CGT de Gennevilliers, attendre Jospin à la sortie de son repas au lycée professionnel Galilée. C'est la police, casquée, casques et boucliers sortis, qui nous a accueillis.

Comme nous étions bien décidés à rester là et à voir Jospin en personne, il n'a pas pu se défilier. La première conséquence de l'acceptation de Jospin a été que les CRS ont remplacé leurs casques par leurs calots... question d'image de marque. Puis Jospin est arrivé, encadré du député-maire, du préfet et d'autres civils moins politiques mais plus musclés. Il a dû entendre un de nos camarades lui dire que, «vu qu'il avait été aussi inefficace pour Chausson que pour Vilvorde, les salariés de l'usine exigeaient que l'Etat prenne toutes les mesures nécessaires pour que tout le monde bénéficie d'un reclassement ou d'une préretraite». Le camarade a ajouté que «tous les manifestants présents, ouvriers de Chausson comme membres du comité de chômeurs, en avaient assez de voir d'un côté l'accumulation des profits et de l'autre le déve-

# JOSPIN OBLIGÉ DE NOUS ÉCOUTER

loppement du chômage et de la précarité».

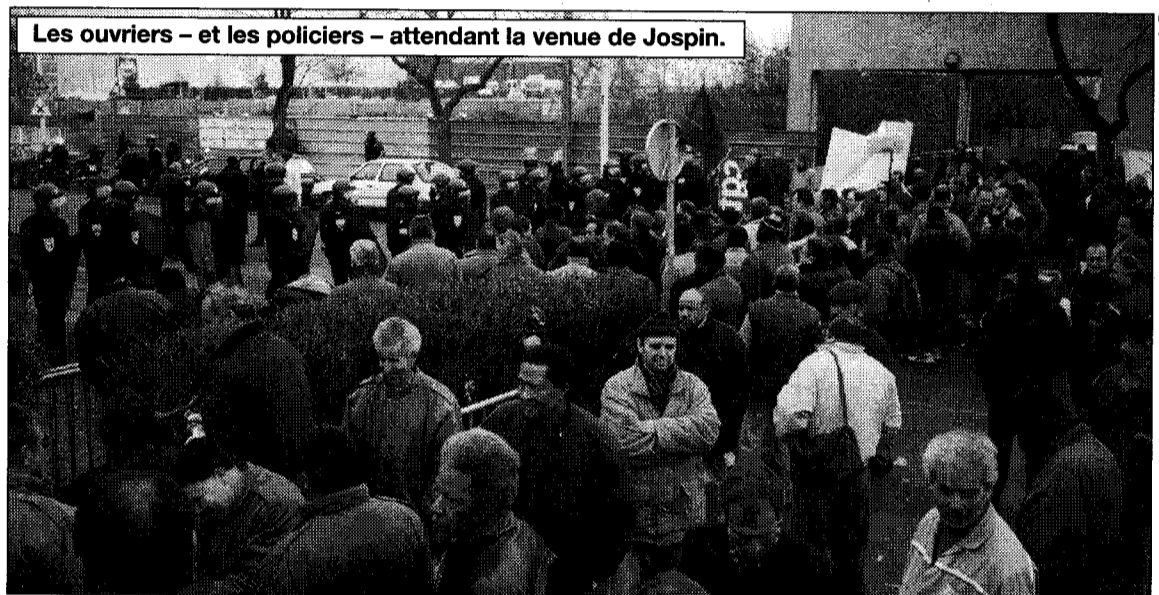
D'autres militants sont intervenus dans le même sens. Jospin a essayé de s'en tirer, comme à la télévision, sur l'air de «*Tout va bien mieux, Madame la Marquise*», en laissant le soin à son chef de cabinet de recevoir une délégation.

A l'assemblée générale de

bilan organisée dès la prise de poste du lundi matin 17 janvier, tout le monde était heureux de cette «entrevue». Non seulement parce que nous avons pu dire en face à Jospin ce que nous voulions lui dire depuis trois ans. Mais encore parce que nous avons troublé la mise en scène officielle de la visite paternelle en banlieue ouvrière.

Et surtout, nous avons montré à l'Etat et à Renault que, même si les effectifs de l'usine ont considérablement diminué (car une majorité d'entre nous sont déjà reclassés ou en préretraite), nous restons déterminés et unis sur notre revendication: personne à l'ANPE!

Correspondant LO



## LA CARAVANE PUBLICITAIRE DE JOSPIN EN TOURNÉE DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Décidément le bain de foule fait partie d'un rituel obligé pour les ministres. Tous doivent y passer, et Jospin n'y déroge pas. Après avoir failli se souiller les souliers sur les plages mazoutées de Bretagne, après les poignées de mains aux victimes de la tempête, les encouragements conventionnels aux ouvriers d'EDF, Jospin est allé s'encanailler en banlieue. Mais dans un cadre bien protégé. Courageux, mais pas téméraire, notre Premier ministre!

Il prétendait manifester sa solidarité avec la population des quartiers difficiles dans la ville, savamment choisie, de Gennevilliers, dans la banlieue parisienne. Pour l'accompagner dans ce déplacement, Jospin avait

embarqué dans sa suite quelques ministres, Bartolone, Allègre, Ségolène Royal, et nombre de journalistes, afin que cette rencontre ne passe pas inaperçue.

Jospin a donc passé quelque temps avec des lycéens du lycée Galilée de Gennevilliers et même partagé un repas à la cantine scolaire de l'établissement. Entre le fromage et le dessert, il a pu broder sur «*les filières d'excellence qui doivent, comme dans votre établissement, bénéficier aux lycées des quartiers difficiles.*» Qu'est-ce que cela signifie, comment y parvenir? Il s'est gardé de le préciser. Suivez son bleu regard, fixé sur l'horizon des futures élections présidentielles. Par contre il a été plus précis à

une remarque pertinente d'une lycéenne qui lui a lancé: «*Vous dites que le chômage recule, mais il y a aussi plus de précarité.*» «*Un CDD, c'est mieux que le chômage*», a rétorqué Jospin, qui n'est pas à une banalité près. Et perdre un bras, mieux que d'en perdre deux!

Après les lycéens, Jospin n'a pu éviter de rencontrer les travailleurs d'ETG-Chausson venus exprimer leurs protestations (voir notre article). Après quoi il s'est dirigé avec son escorte dans le quartier du Luth, pour y rencontrer les habitants d'une des cités parmi les plus défavorisées de la région parisienne. Là encore, Jospin y est allé de son laïus démagogique sur la lutte contre

les discriminations, l'exclusion et l'insécurité.

Toute cette opération paraît bien dérisoire. Jospin a paraît-il choisi le 14 janvier pour rappeler qu'il y a juste un mois son gouvernement lançait son programme de développement des villes centré autour de 50 grandes projets de ville (GPV). Le gouvernement avait alors annoncé le déblocage d'une aide de 6 milliards de francs de subventions pour favoriser la création d'emplois dans les quartiers en crise. Mais sans en préciser les modalités et les échéances.

Rien de franchement nouveau. Déjà la droite s'y était essayée. En 1996 elle avait lancé un autre dispositif susceptible de

concourir au développement des quartiers dits «sensibles». Cela avait abouti à la mise en place de 44 zones franches urbaines. Une politique d'allégement de la fiscalité devait fixer des entreprises et des commerces. Résultat: les «chasseurs de primes» sont arrivés, mais pas les emplois.

La caravane publicitaire de Jospin aura beau sillonner tous les quartiers difficiles de la banlieue parisienne et d'ailleurs, il y a malheureusement fort à parier qu'elle n'accouchera pas de grand-chose. Et de toute façon, pas de quoi permettre à ces zones socialement sinistrées de cesser de l'être.

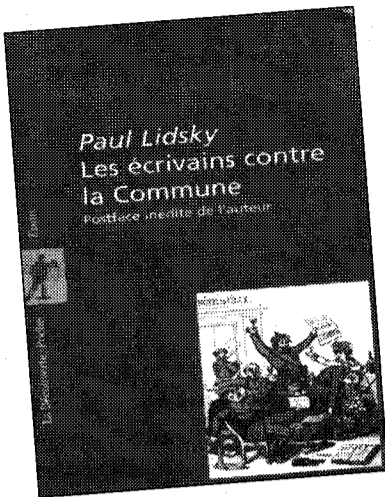
Stéphane HENIN



Réédition

# LES ÉCRIVAINS CONTRE LA COMMUNE

de Paul Lidsky



Les éditions La Découverte viennent de rééditer l'étude de Paul Lidsky consacrée à l'attitude des écrivains français face à la Commune de Paris en 1871. Paru pour la première fois il y a trente ans, ce livre d'un réel intérêt était devenu introuvable depuis fort longtemps.

Du 18 mars au 21 mai 1871, à Paris, le pouvoir fut entre les mains du petit peuple parisien. La Commune, cet «*Etat d'un type nouveau*» selon l'expression de Marx, gouverna, organisa, contrôla tout ce qui était nécessaire à la vie de la population. Elle fut en quelque sorte le premier Etat ouvrier, le premier exemple au monde de ce qu'est «*la dictature du prolétariat*» au sens que lui donna Marx. Contre la Commune de Paris, la bourgeoisie française trouva immédiatement une alliée dans l'intelligentsia littéraire, qui mit sa plume au service des possédants et de la réaction. A l'exception de Jules Vallès, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, qui sympathisèrent plus ou moins avec les communards, et de Victor Hugo qui adopta une attitude de neutralité, la très grande majorité des écrivains de l'époque, par-delà les clivages politiques, se retrouva soudée dans une même haine de classe pour condamner la Commune de Paris.

Au premier rang, se situent les écrivains conservateurs

comme Maxime Du Camp et Gustave Flaubert, ainsi que les royalistes comme Alphonse Daudet, le comte de Gobineau, Ernest Renan, la comtesse de Ségur, Taine et bien d'autres encore, sans oublier les très réactionnaires Leconte de Lisle et Théophile Gautier. Viennent ensuite les républicains et les modérés comme François Coppée et Anatole France (qui n'évolua politiquement que bien des années plus tard), Catulle Mendès, Richepin, George Sand et Emile Zola.

Certes, il y a des nuances entre l'hystérie d'un Théophile Gautier et la condamnation plus modérée d'un Catulle Mendès

se firent alors les propagandistes zélés de Thiers et de son gouvernement tout à ses préparatifs de la répression. Lorsque certains écrivains restèrent isolés en province, ce fut pour prendre comme argent comptant les pires calomnies distillées par les Versaillais.

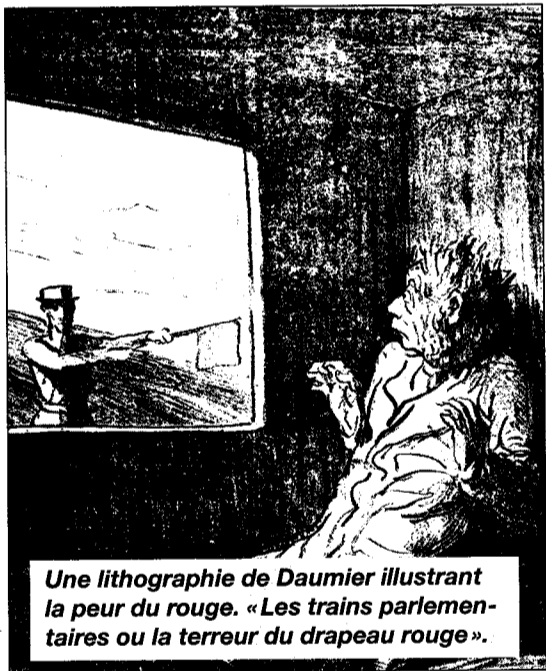
Oscillant entre l'outrance verbale et le schématisme le plus grossier, ne reculant devant aucun manichéisme et développant à l'extrême la caricature, la littérature anticommunarde laisse suinter, à toutes les lignes, la haine de ces écrivains à l'égard de la classe ouvrière.

Dans son livre, Paul Lidsky analyse les convictions politiques et littéraires de ces écrivains anticommunards, montre comment ils raisonnaient, pensaient, et avec quels préjugés de classe.

De l'ancien «*révolutionnaire romantique*» de 1848 au monarchiste le plus réactionnaire, tous ces écrivains partageaient l'avis (unanime à l'époque dans les milieux bourgeois) que les classes laborieuses étaient avant tout des classes dangereuses. Pour eux, la Commune résultait de la «*fièvre*», de la «*canaille*», de la «*populace*» mue par «*l'envie*».

Ils n'hésitèrent pas à comparer le prolétariat à une «*race nuisible*», les ouvriers à des «*bêtes enragées*», à des «*nouveaux barbares*» menaçant la «*civilisation*». Ainsi en est-il d'un Théophile Gautier qui comparait avec rage les Communards à des animaux dans *Tableaux du siège, Paris, 1870-1871*.

Du 22 au 28 mai 1871, la Commune fut réprimée dans le sang par les troupes versaillaises qui firent près de 30 000 morts parmi les Parisiens. Cette «*semaine sanglante*» fut d'autant plus sauvage que la frayeur éprouvée par la bourgeoisie, devant l'audace du peuple de Paris partant à l'assaut du ciel et renversant les bases de son pouvoir, avait été grande. La plupart des écrivains attendaient cette répression, la souhaitaient, voire l'avaient réclamée à cor et à cri. Pour Edmond de Goncourt, «*les saignées comme*



Une lithographie de Daumier illustrant la peur du rouge. «*Les trains parlementaires ou la terreur du drapeau rouge*».

ou d'un Emile Zola. Mais la dénonciation des communards était unanime, même si les écrivains adoptèrent une position sensiblement différente selon qu'ils vécurent à Paris, se laissant parfois gagner par l'enthousiasme populaire, ou bien se réfugièrent à Versailles où ils

## RESSOURCES HUMAINES

de Laurent Cantet

Ce film, diffusé à la télévision sur Arte, vendredi 14 janvier, est sorti le lendemain dans quelques salles de cinéma. Ce qui est peu habituel.

Peu habituel aussi, et cela vaut bien plus encore d'être relevé, le fait que ce film traite de la vie des travailleurs au quotidien, à l'usine et après le travail. On y montre des ateliers où le bruit est tel qu'il faut hurler pour se faire entendre, où s'échinent des ouvriers rivés à leur machine, où le moindre relâchement, quelques mots échangés de temps en temps, signifient qu'il va falloir accélérer la cadence pour rattraper le temps de production perdu. Le film montre le harcèlement et l'arrogance du contremaître faisant pression pour que la production ne faiblisse pas. Certains travailleurs ne sont pas dupes et résistent à leur façon à toutes ces pressions. D'autres cèdent, pour qui le travail, l'usine, constituent toute la vie.

Le film met également en scène des militants syndicaux et, en particulier, la représentante de la CGT dans l'entreprise, présentée certes sans guère de nuances, mais qui apparaît finalement au fil de l'histoire comme la plus lucide de tous face à la politique de la direction. Car en contrepoint, apparaît l'autre camp, celui de la direction, avec un directeur bien campé, sûr de lui, masquant sa rouerie derrière le paternalisme, mais qui sortira de ses gonds lorsque ses calculs seront mis à jour. Il apparaît là, entouré de cadres comme on en ren-

contre dans toutes les entreprises, ne songeant guère à remettre en question leur rôle au service de la direction et de sa seule préoccupation de rentabilité.

Tout cela sonne vrai. Mais le film n'est pas seulement un documentaire sur la vie ouvrière. Il raconte aussi une histoire particulière, de façon sensible et parfois émouvante.

Frank, jeune diplômé, revient dans sa ville natale effectuer un stage de directeur des ressources humaines dans l'usine où travaille son père, ouvrier proche de la retraite. Il arrive au moment où la direction entend mettre en application les 35 heures. Plein d'illusions sur ses capacités et sa mission, il est en fait flatté et manipulé par le patron, qui s'appête à licencier 12 personnes, dont son propre père...

A travers l'expérience que le jeune Frank acquiert de ce qu'est l'exploitation, de ce qu'est un patron, le film nous plonge dans les problèmes très actuels auxquels sont confrontés les travailleurs, y compris les fameuses 35 heures à la sauce Aubry.

La plupart des personnages du film ne sont pas des comédiens professionnels mais des travailleurs ou des chômeurs, qui jouent en quelque sorte leur propre rôle. Le réalisateur expliquait d'ailleurs dans une interview qu'ils lui disaient lors de certaines scènes s'il était ou non «*à côté de la plaque*». C'est peut-être cela qui contribue à en faire un film qui parle vrai, à voir absolument.

Christian BERNAC



Le massacre de la «*semaine sanglante*». Pas assez sanglante pour certains.

celle-ci, en tuant la partie bataillante d'une population, ajournent d'une conscription la nouvelle révolution. C'est vingt ans de repos que l'ancienne société a devant elle». Opinion comparable chez Leconte de Lisle, qui espère «*que la répression sera telle que rien ne bougera plus, et pour mon compte, je désirerais qu'elle fût radicale*». La répression ne fut pas assez féroce au goût d'un Flaubert qui, dans une lettre à George Sand, le 18 octobre 1871, trouvait «*qu'on aurait dû condamner aux galères toute la Commune et forcer ces san-*

glants imbéciles à déblayer les ruines de Paris, la chaîne au cou, en simples forçats. Mais cela aurait blessé l'humanité. On est tendre pour les chiens enragés, et point pour ceux qu'ils ont mordus». Des lignes qui se passent de commentaire.

Pertinent et accusateur, ce petit livre sur ce qu'ont pu écrire ces écrivains, très engagés aux côtés de la bourgeoisie de l'époque, est à lire et à faire lire.

René CYRILLE

Les écrivains contre la Commune, de Paul Lidsky, Ed. La Découverte, 177 pages, 42 F



## La Poste - Loire-Atlantique

# PLUS D'UNE SEMAINE DE GRÈVE DANS LE DÉPARTEMENT

En Loire-Atlantique la grève à La Poste est partie de la distribution de Nantes RP, lundi 10 janvier, quand nous avons pris connaissance des temps calculés de nos tournées : 34 heures 30 en moyenne alors qu'on nous a déjà supprimé des emplois il y a deux ans en nous mettant à 39 heures. La direction refuse de payer les quatre heures qu'elle nous doit du fait de la loi des 35 heures appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et elle refuse de créer des tournées.

Cette nouvelle a mis le feu aux poudres. Nous sommes partis en quasi-totalité demander des comptes à la direction départementale. Le lendemain, dès l'entrée à 6 heures, « il faut que ça s'étende » entendait-on dans les discussions. Et la meilleure façon a été d'aller directement dans les autres bureaux de Nantes et de la région. Cela s'est fait spontanément, certains se proposaient d'aller ici ou là. Suite à nos interventions dans les bureaux, la grève s'est facilement étendue comme une traînée de poudre dans la région.

La direction ne s'y attendait pas. Elle a essayé de diviser les

grévistés. Elle a revu ses chiffres au bout de 3 jours de grève pour les tournées voitures, qui ont repris. Elle a fait courir le bruit que les grévistes avaient détruit ou piétiné du courrier, ce qui ne s'est jamais produit. Et en même temps elle a joué la panique aux guichets, laissant craindre que les grévistes les occuperaient pour faire on ne sait quoi. Certaines portes d'entrée du public ont été condamnées, c'est pire que le plan Vigipirate !

Mais la grève a continué de s'étendre dans le département. Le bureau de Saint-Nazaire, bureau pilote pour la mise en place des 35 heures à la distribution, s'est lui aussi mis en

grève ! Et des bureaux de la région de Saint-Nazaire ont suivi. Déjà vendredi 14 janvier, 21 bureaux se trouvaient dans le mouvement.

A la fin de la semaine, le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, qui est aussi député et porte-parole du Parti Socialiste à l'Assemblée nationale, est venu dans un quartier de Nantes, Malakoff, pour souhaiter la bonne année. On en a profité pour lui dire en fait de vœux, nos revendications. « J'en parlerai en haut lieu » a-t-il gentiment répondu. C'est ce qu'ils disent tous pour faire patienter. Fallait-il en attendre autre chose ?

Mardi 18 janvier, une gros-

se manifestation de plusieurs centaines de postiers de Nantes et d'ailleurs s'est déroulée au centre-ville. Ce mouvement fait chaud au cœur, c'est la première fois que tant de postiers de tant de bureaux se retrouvent ensemble sur la chaussée ; on revoit des anciens collègues mutés ailleurs ; on découvre des situations inouïes, des tournées à Vieilleville comptées à 45 heures, payées 39 !

Le bruit court que d'autres mouvements pourraient commencer dans d'autres départements voisins. En tout cas si les facteurs se battent ici, chacun est convaincu que c'est partout le même problème.

## Brandt-Cooking (ex-CEPEM) - Orléans

Depuis mercredi 12 janvier, c'est la grève à l'usine Brandt-Cooking (ex-CEPEM) à Orléans contre un accord sur les 35 heures que la direction espérait bien faire passer. Cet accord, présenté avant les congés de fin d'année, mécontentait tellement tous les salariés que même la CFDT, d'habitude très compréhensive pour les intérêts du patron, n'a pas osé signer. Seule la CGC donnait sa signature le 17 décembre. Quant aux autres syndicats, CGT, CFTC et FO, ils appelaient à un débrayage qui a été massivement suivi.

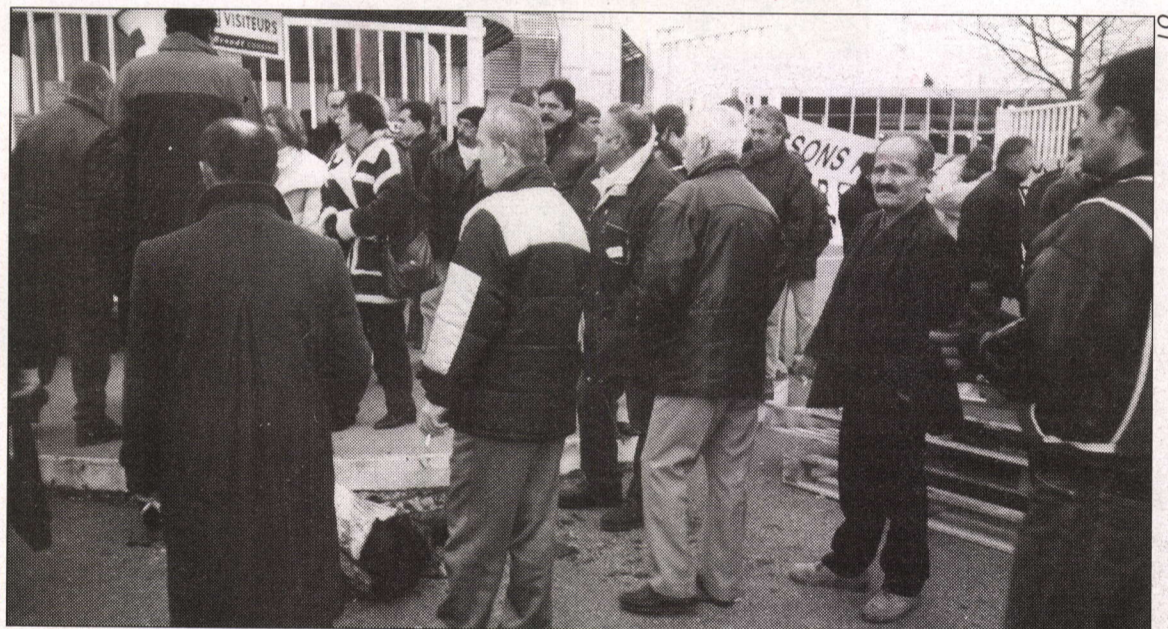
Nous sommes pour la plupart (tous ceux qui sont en équipe) déjà à 35 heures. Depuis plusieurs années, nous sommes au régime flexibilité, tantôt modulation basse, tantôt modulation haute, obligés de récupérer quand ça convient au chef. Nos congés sont bloqués, seulement 3 semaines en été, à cheval sur juillet et août.

Avec le projet des « 35 heures »,

ça ne fait qu'empirer. Ceux qui sont déjà à 35 heures voient leur temps de travail augmenter de 13 minutes par jour. Ils ont 1 % d'augmentation pour l'année. Ceux qui sont à 38h30 aujourd'hui et qui « passent à 35 heures » ont une réduction de travail de... 8 minutes par jour ! Et leur salaire est bloqué pour 2 ans. Des jours de récupération sont prévus, 7 jours, mais ce ne sont pas des jours dont on pourrait disposer, ce sont des jours que la direction nous donnerait quand ça l'arrange, elle. Les congés restent à la discrétion du patron. Les jours de fractionnement, on n'a plus droit qu'à un seul au lieu de deux. Quant à l'embauche, la direction ne s'engage qu'à 20 embauches, dont 10 ouvriers, mais sans promettre de maintenir l'effectif.

Qu'on soit à sa disposition, on l'a compris depuis longtemps, c'est ce que veut la direction. Tous les ans, elle sort de nouvelles attaques. Et la crainte, c'était que la CFDT finisse par donner elle aussi sa signature, comme elle l'avait annoncé.

Une pétition contre l'accord avait déjà rassemblé 400 signatures (nous sommes un peu plus de 800 en CDI). Le mercredi 12 janvier, la CGT, la CFTC et FO ont appelé à un nouveau débrayage. Et là, la grève a été votée. Depuis, tous les jours, une centaine de travailleurs par équipe entretient un feu de palettes à l'entrée de l'usine. Vendredi 14 au matin, on apprenait



que la CFDT avait signé l'accord, la veille, en secret. Les travailleurs étaient écœurés, beaucoup se disaient démoralisés. Mais comme finalement ces mêmes travailleurs restaient devant la porte, la direction pouvait bien avoir sa signature, ce n'est pas avec ce bout de papier qu'elle pouvait assembler ses cuisinières !

Tout le monde n'est pas en grève. Ou bien certains font grève une journée et pas l'autre. Mais tout le monde se sent solidaire. Et dans l'usine, il y

a une sacrée pagaille, la plupart des chaînes étant arrêtées faute de pièces.

Il y a deux ans, il y avait eu une grève d'une journée. Le sentiment c'est que cette fois-ci, il faut tenir bon, on a assez reculé, il faut mettre un coup d'arrêt à toutes ces attaques. Jamais ça ne s'était fait auparavant de défiler dans les ateliers, dans les bureaux. Et quoi qu'il se passe, c'est quelque chose que les travailleurs n'oublieront pas.

Correspondant LO

# CONTRE LES 35 HEURES DU PATRON

## SPN Fourmies Nord

La SPN est une entreprise de sous-traitance des Verreries de Momignies (Belgique). Si les Verreries ont installé cet atelier à Fourmies, qui y emploie 47 ouvriers, c'est parce que le travail de dépolissage du verre, malsain et dangereux, est plus réglementé en Belgique qu'en France...

Depuis la création de l'usine, il y a dix ans, nous subissons des

conditions de travail difficiles et des cadences rapides. Les accidents musculaires et les tendinites sont fréquentes ; les intoxications à l'acide et les brûlures courantes. L'usine n'est toujours pas équipée correctement - aération non conforme, chauffage défaillant, équipements usagés - et on ne sait toujours pas de quelle convention collective nous dépendons.

Une première grève en 1997

nous avait permis d'obtenir une augmentation de salaire de 1 000 francs, étalée sur trois ans. Cette fois-ci nous avons tous débrayé pour garder notre horaire et imposer des améliorations sur les salaires.

Au bout de deux jours, le patron, accouru de Belgique, acceptait l'horaire suivant : un vendredi travaillé 6 heures, l'autre de repos. Ni flexibilité ni modulation. L'horaire du lundi au jeudi reste le

même, ainsi que les équipes. Les deux jours de débrayage sont payés... à condition de reprendre tout de suite.

Malgré la méfiance légitime de bon nombre de camarades, le travail a repris sans que le patron signe quoi que ce soit. Il est d'ailleurs parti en vacances...

Mais nous sommes bien décidés à lui faire tenir ses promesses et à obtenir notre dû.

# DEUX JOURS DE DÉBRAYAGE

**Fête de Lutte Ouvrière À LILLE**  
Samedi 5 février de 15 h à 24 h  
Espace Concorde Quartier Cousinerie à VILLENEUVE D'ASCQ

**Fête de Lutte Ouvrière À LIMOGES**  
Samedi 5 février À partir de 17 h  
Salle des fêtes de LANDOUGE